



n°11, janvier 2009

Jean-Pierre Warnier

Les politiques de la valeur¹

(nouvelle version, novembre 2008)

Prélude : un objet de valeur qui n'a pas de prix

La Joconde est un tableau de grande valeur. Or elle n'a pas de prix. Légitimement acquise par François I^{er}, intégrée dans le patrimoine de la nation qui l'a héritée de la Couronne, elle est inaliénable en vertu de la loi. Etant retirée de la sphère marchande, elle ne saurait avoir de prix. Si elle était aliénable, son prix, sur le marché de l'art, atteindrait des sommets. Or, tant qu'elle n'est pas proposée à la vente, il est impossible de savoir quelle serait la somme d'argent qui emporterait son acquisition. Elle n'a pas de prix, mais elle possède une valeur artistique, patrimoniale, historique, culturelle, émotionnelle, économique. Cette valeur serait susceptible de se traduire par un prix exorbitant, mais ce prix reste un objet de conjecture.

Pourquoi échappe-t-il à notre évaluation ? Certes, le tableau possède une valeur intrinsèque, mais celle-ci ne se manifeste qu'auprès de sujets qui désirent acquérir cet objet. Tant que ces sujets ne se sont pas rencontrés autour du pupitre et du maillet d'un commissaire-priseur, on ne peut prédire ni la liste des sujets concernés, ni la puissance de leurs convoitises respectives, ni le montant des sacrifices que chacun d'eux serait prêt à consentir pour acquérir le fameux tableau.

¹ Cet essai condense les travaux d'un groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'année 2007 dans le cadre d'une étude sur contrat signée entre le FASOPO animé par B. Hibou et J.-F. Bayart d'une part, et l'Agence française de développement d'autre part. Je remercie vivement celles et ceux qui ont contribué aux investigations du groupe par leurs écrits, leurs exposés, leurs questions et les amendements apportés à ce texte, notamment Catherine Baroin, Jean-François Bayart, Philippe Beaujard, Laurent Berger, Philippe Chaudat, Jane Guyer, Kako Nubukpo, Bruno Théret, Olivier Vallée. Une première version de cet article a fait l'objet d'une publication en ligne (sur le site www.fasopo.org, n° 4, avril 2008). Je remercie l'AFD, J.-F. Bayart, B. Hibou et le FASOPO de m'avoir autorisé à le reprendre et à le remettre en ligne en duo avec la traduction du texte d'Arjun Appadurai qui lui a servi de point de départ, dans une version revue, corrigée et augmentée qui n'engage que moi.

Cet exemple introduit la distinction entre valeur et prix, ainsi que le rapport essentiel et ambigu qui les relie au point de rencontre des désirs de plusieurs sujets. Le prix s'exprime en unités monétaires. La valeur est susceptible de mesure qualitative et ne s'exprime pas en unité de compte. Elle ne se prête qu'à une évaluation qualitative. C'est elle, pourtant, qui justifie le prix.

Deux orientations se partagent les débats sur la valeur. L'une, s'inspirant de Marx et des classiques, considère que les biens et les services possèdent des qualités *intrinsèques* qui en fondent la valeur mais que celle-ci ne se révèle qu'à travers un processus, le travail, intégré dans un mode de production économique et social. Elle exprime en argent le prix qui s'attache à cette valeur, et rapporte celui-ci aux conditions de la production, même si le prix ne se détermine que dans le cadre d'un échange marchand.

A l'encontre de cette tradition, la « théorie de la valeur » fait au départ de celle-ci une grandeur à deux dimensions (utilité et quantité physique) propres à une mathématisation. Elle se complexifie avec le marginalisme et les travaux d'Allen, Hicks, von Neumann et Morgenstern. Le concept de valeur reste opératoire à leurs yeux, et donne des règles de construction de modèles économiques qui confinent à la question de la fixation des prix à travers des propriétés logiques et formelles : homogénéité, substitut, etc. Ce concept décroche la valeur de l'être de la chose. On sort alors en partie de la théorie marginaliste de la valeur pour traiter la question de l'équilibre par la prise en compte de l'offre et de la demande solvable sur un marché donné.

Bien que Samuelson ait considéré que le débat entre ces deux approches était clos, celui-ci renaît sans cesse. Pourquoi ? Le cas emblématique de *La Joconde* nous enseigne que la valeur pèse en permanence sur l'activité économique sans qu'il soit toujours possible de lui assigner un prix et/ou de trouver un consensus sur le signe de ce prix, comme dans le cas du signe négatif qui affecte les désutilités.

Quelques exemples :

- les discussions sur les nouveaux indicateurs de richesse alternatifs au taux de croissance, qui expriment la volonté d'aller au-delà d'une évaluation purement économique du progrès ;
- la valeur économique (difficilement chiffrable) de la santé de la population face aux coûts chiffrables du système de santé (problématique qui est celle du capital quand il sépare le corps physique du corps social) ;
- les désutilités résultant de la dégradation environnementale ou de l'épuisement des ressources face aux coûts d'exploitation actuels et futurs ;

- le rapport entre l'indice de développement humain, d'une part, la rentabilité des investissements et la capacité de croissance de tel ou tel ensemble économique, de l'autre ;
- les nouvelles règles comptables et les tentatives de chiffrer la valeur des entreprises par rapport à la dimension financière – engagements hors bilan, non-valeur, méthodes d'évaluation des actifs, intérêts courus non échus, etc. – sur le marché boursier en tenant compte de paramètres difficilement quantifiables tels que le *goodwill* ;
- l'inscription de l'activité économique dans le temps, les valorisations et dévalorisations sur les marchés à terme, la spéculation, soulèvent sans cesse des questions de valeurs dans leurs rapports aux prix ;
- un raisonnement analogue s'applique à l'activité économique dans l'espace/temps.

Bien entendu, certains économistes tentent de construire une critériologie de la valeur et de la chiffrer, le raisonnement économique à terme ne pouvant se satisfaire d'abandonner la valeur à ses incertitudes qualitatives au bénéfice d'une théorie des prix. Les exemples cités ci-dessus suggèrent que, pour progresser dans ce débat, il convient de l'élargir à des aspects non strictement économiques au sens habituel du terme. Autrement dit, le présent essai ne se propose pas de rester dans le périmètre des travaux des économistes concernant la valeur ni d'en fournir une synthèse, *mais de montrer en quoi les analyses des anthropologues, des historiens, des sociologues ou des politistes peuvent enrichir la compréhension des processus de formation de la valeur*. En mettant en avant des phénomènes souvent occultés par les analyses économiques classiques, cette approche pluridisciplinaire montre que l'historicité des rapports d'échange, de production et de consommation, ainsi que la diversité des dimensions sociopolitiques expliquent la multiplicité des évaluations possibles des biens et des personnes. A ce propos, deux phénomènes nous semblent devoir être mis en évidence.

– *D'une part, la fiction fait partie du processus de formation de la valeur*. Bien que le caractère fictif de la marchandise (terre, force de travail, homme...), et donc de la marchandisation, ait été souligné par Marx aussi bien que par Weber et Polanyi, les conséquences de ce phénomène sont peu prises en compte aujourd'hui dans les analyses de la valeur. Il importe d'intégrer les traductions concrètes de la fiction marchande (par exemple en termes d'interventionnisme et donc d'introduction de normes organisationnelles, d'imaginaire du pouvoir et de la discipline...), de comprendre le processus de « mise en valeur », qui est toujours construit pas des institutions mais aussi par des rapports de force et des jeux de pouvoir. La fiction de l'économie pure, fiction sous-

jacente aux analyses économiques courantes, influe également sur les évaluations économiques. Ce chapitre a donc également pour ambition de montrer les limites d'une telle fiction en suggérant la diversité des évaluations non strictement économiques et « l'enchevêtrement dû à la diversité infinie des évaluations possibles » (Max Weber).

– *De l'autre, les rapports entre la valeur et les phénomènes sociopolitiques qui la définissent sont multiples.* La multiplicité des prix est liée à la multiplicité des frontières, à la multiplicité des statuts sociaux et des catégories sociales elles-mêmes mouvantes. De façon générale, la multiplicité de la valeur des choses est liée à l'existence ou non de situations de crise ou de volatilité ; elle résulte tout aussi bien de positionnements différents dans les conflits, de rapports de force dans des situations données, de jeux de pouvoir et d'alliances possibles ; elle est sensible au degré de relation entre contractants et à leur histoire. La multiplicité est également liée au degré d'institutionnalisation ou d'instabilité de l'organisation sociale ; elle est consubstantielle à la polyvalence des biens échangés ou évalués (la terre ou le bétail pouvant tout aussi bien être un cadeau, un don qu'une épargne, un investissement ou un bien de consommation).

Cet essai procédera en trois temps :

- La première partie visera à établir le rapport entre la valeur et les politiques de la valeur en prenant son point de départ dans les travaux d'Arjun Appadurai².
- La deuxième partie, la plus longue et la plus complexe des trois, rendra compte des travaux de certains historiens et anthropologues sur les processus d'émergence de la valeur, sur la configuration de ses déplacements spatio-temporels, et sur sa concentration, historiquement attestée, dans des centres de dominance.
- La troisième partie sera consacrée aux travaux d'anthropologues, principalement africanistes, qui, depuis les recherches pionnières de Keith Hart sur l'économie informelle jusqu'à ceux de Janet Roitman sur les activités « illégales-licites » dans la région du lac Tchad, élaborent un savoir complexe sur les politiques de la valeur au ras des pratiques locales.

L'exposé sera ponctué d'encadrés destinés à diversifier le propos théorique par des exemples ethnographiques, ou des présentations d'ouvrages, d'auteurs et de notions de référence.

² A. Appadurai (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 ; et l'introduction de *The Social Life of Things* mise en ligne sous le titre « Les marchandises et les politiques de la valeur » en même temps que le présent essai.

De la valeur intrinsèque des choses à la rencontre des désirs

Le texte de l'anthropologue Arjun Appadurai, que l'on trouvera sur le site du FASOPO en parallèle avec le présent essai, sert de référent à l'ensemble des réflexions qui sont consignées ici. Il me faut donc le présenter, au risque d'en déflorer la lecture et de commettre quelques répétitions. Je limiterai les dégâts en replaçant ce texte dans son contexte, et en me limitant à souligner ce qui est strictement nécessaire à mon argumentation.

Ce texte postule que la valeur des choses doit être analysée dans son rapport à la valeur des personnes. Cet énoncé sonne de manière paradoxale à des oreilles occidentales contemporaines, car la pensée universaliste rechigne à énoncer en clair que les personnes humaines puissent être investies de valeurs différentes et placées sur le même plan que les choses. Or, à l'encontre du sens commun, les anthropologues n'ont cessé de témoigner de différences dans la valeur des personnes et de différences corrélatives dans la valeur des choses dont s'entourent les sujets (par exemple là où il existe des castes hiérarchisées selon des critères de valeur tels que la pureté, qui investit toutes les matérialités). Ces inégalités ne sont pas le privilège des sociétés de la tradition. Elles se rencontrent au cœur du monde « développé ». A titre exploratoire, il convient donc de traiter en bloc la valeur des personnes et celles des choses dans *toutes* les sociétés.

A cette fin, Appadurai est conduit à faire place nette de la théorie de la valeur énoncée par Marx et l'économie politique. Sa critique mérite que l'on s'y arrête car, au-delà de ses cibles immédiates, elle vise toutes les théories objectivistes qui font de la valeur une propriété intrinsèque des biens, des services et des personnes plutôt qu'un jugement pratique porté sur ces derniers par les sujets eux-mêmes.

Marx, la pensée utilitariste et l'économie politique partagent une même approche objectiviste de la valeur des choses. Ils la distinguent de la valeur des personnes, laquelle est rejetée en dehors des limites de l'épuration. Ils font de la valeur des choses le produit du travail des humains.

La théorie de la valeur travail

La théorie de la valeur travail, énoncée par Smith et Ricardo, développée par Marx, qui est emblématique de l'approche objectiviste, tient en trois propositions :

1. Seul le travail humain est *créateur de valeur*.
2. Le travail humain produit des biens et des services. Dans un cadre industriel, en conjonction avec celle des autres facteurs de production, la productivité du travail augmente et produit des biens et des *services en quantités croissantes et qui concentrent de la valeur en quantité également croissante*.
3. Le travail social moyen permet de *mesurer la valeur* des choses qu'il a produites.

Cette théorie de la « valeur-travail » permettait à K. Marx et à ses adeptes jusque dans les années 1990 – du moins le pensaient-ils – d’expliquer les ressorts de l’accumulation routinière du capital par l’achat de la seule marchandise (la force de travail) capable de produire de la valeur. Elle permettait également d’analyser les taux de rendement décroissants qui devaient conduire le capitalisme à sa ruine. Elle expliquait aussi pourquoi la richesse s’accumulait dans les pays industrialisés, puisque c’était là, et non à la périphérie de ces pays, comme par exemple dans leurs colonies, que se produisaient et se prélevaient les plus-values les plus importantes.

Il convient de bien saisir la matrice intellectuelle de cette théorie. Elle tient en cinq points :

1. Marx était engagé dans une *polémique contre Joseph Proudhon*. Ce dernier soulignait le rôle de la *prédation* dans la formation du capital (rôle que nous retrouverons plus bas avec les historiens, de Braudel à Beaujard). Contre Proudhon, Marx soulignait la légalité, et le fonctionnement pour ainsi dire mécanique, du prélèvement de plus-value inhérent à l’activité industrielle dans le mode de production capitaliste.
2. Ce biais permettait à Marx de satisfaire l’ambition qu’il avait de construire une théorie *scientifique*. La prédation (ou le « vol », pour reprendre le mot de Proudhon) – même si Marx reconnaît son omniprésence dans l’histoire – n’obéit pas à des lois « scientifiques ». A l’inverse, le prélèvement de plus-value, pense Marx, obéit à une formule qui est au capitalisme ce que les lois darwiniennes sont à l’évolution des espèces.
3. Marx, comme toute l’économie politique et l’économie classique, avait une conception *utilitariste* et *positiviste* de la valeur. C’est la valeur d’usage (*utility value*, ou utilité) qui motive l’échange et qui fonde la valeur d’échange. L’utilité vient du fait que les biens et les services satisfont aux besoins de l’existence.
4. Marx critiquait l’économie politique au motif qu’elle plaçait le marché (et donc la distribution) au centre de la régulation économique, alors que, à ses yeux, c’est l’organisation sociale de la *production* qui est structurante.
5. Enfin, Marx était acquis à un *schéma évolutionniste* de l’histoire humaine centré sur la succession de modes de production conduisant nécessairement au développement du capitalisme par la conjonction des moyens industriels de production et des relations sociales de production autorisant le prélèvement de plus-value industrielle.

Ces théories de la valeur ont été soumises à une critique sévère et en grande partie justifiée, mais peu entendue par les marxistes. Les historiens ont donné raison à Proudhon plutôt qu’à Marx. Nous y reviendrons à propos de Braudel : l’accumulation du capital doit beaucoup à des pratiques

violentes et souvent illégales dont Marx ne reconnaît la présence que dans la phase « primitive » de l'accumulation. Le travail ne saurait être mesure de valeur, car on ne prend pas de mesures avec un élastique. Le travail n'a pas le monopole de la production de valeur. Le rapport des sociétés à l'environnement dit « naturel », les plis de l'espace/temps, les échanges entre groupes ayant des échelles de valeur différentes, le rôle de la fiction et de l'imaginaire (voir *infra*) sont producteurs ou destructeurs de valeur. La valeur ne résulte pas exclusivement de la production. Elle varie en plus et en moins dans la pratique des échanges. La consommation est productrice d'identité et de statuts, et, comme telle, productrice de valeur, alors que les définitions étroitement économiques y voient la *destruction* des biens et des services par l'usage qui en est fait (ce qui, par ailleurs, n'est pas faux). Il n'en demeure pas moins que le travail reste un élément clé de la production de la valeur, comme en témoignent les luttes incessantes menées pour le contrôle et la discipline de la force de travail, et les luttes non moins incessantes des travailleurs pour s'en affranchir.

Constatant l'impasse dans laquelle se trouvent les théories objectivistes de la valeur, Appadurai se propose d'explorer le versant subjectif de la valorisation des « commodités³ ». Une « commodité », écrit-il, peut être définie comme un objet possédant une valeur économique et qui est aliénable dans des relations d'échange ou de circulation. Afin d'analyser cette valeur, l'auteur s'inspire du sociologue Georg Simmel, qui publia un traité de l'argent et de la valeur sous le titre abscons de *Philosophie de l'argent*⁴. Pour Simmel, la valeur n'est jamais une propriété inhérente aux objets mais un jugement porté par les sujets. Mais ce jugement n'est pas porté *in abstracto*. Il ne s'actualise et n'est vérifiable et tangible que dans l'échange. Les obstacles posés à l'acquisition des « commodités » ne viennent pas d'une valeur inhérente à celles-ci qui dépasserait nos moyens. C'est l'inverse qui est vrai : « les objets qui ont de la valeur sont appelés tels parce qu'ils résistent au désir que nous avons de les acquérir⁵ ». La valeur des choses se révèle donc dans l'échange, lorsque deux désirs se rencontrent. Le désir que j'ai de tel ou tel objet sera satisfait par le sacrifice que je suis prêt à consentir pour son acquisition. L'échange résultera de la rencontre de deux désirs et de deux sacrifices qui manifesteront la valeur que les sujets accordent aux « commodités » ainsi aliénées, que ce soit par don, troc ou échange marchand. Il est donc erroné de penser que l'échange (en particulier marchand) puisse mettre en présence deux « acteurs » indifférenciés et

³ La langue anglaise possède un mot – *commodity* – qui désigne tout bien ou service circulant entre les acteurs, quel que soit le mode de circulation : don, troc, échange marchand, vol, prédation, etc. Son acception est donc plus large que celle du mot « marchandise », qui désigne une « commodité » circulant sur le mode de l'échange marchand. Je transcris donc provisoirement *commodity* par le mot « commodité » entre guillemets, avant de revenir plus longuement sur cette question.

⁴ G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987 [1^{re} édition en allemand 1900].

⁵ Cité par Appadurai, *op. cit.*, p. 3.

interchangeables avec d'autres acteurs quels qu'ils soient. Les personnes en présence, leurs qualités, les pouvoirs dont elles disposent, leurs moyens financiers, et par conséquent leurs « valeurs » sont directement impliqués dans l'échange.

Appadurai, pourtant, ne se satisfait pas d'une approche purement subjectiviste de la valeur, car celle-ci ne peut s'accommoder de la récurrence et de l'institutionnalisation des échanges qui contribuent à une objectivation de la valeur. Il propose de prendre en compte les situations dans lesquelles se pratiquent les échanges⁶. De plus, comme le fait remarquer Igor Kopytoff⁷, pour qu'une chose soit une marchandise, il ne suffit pas qu'elle ait été matériellement produite : il faut aussi qu'elle ait fait l'objet d'une construction « culturelle » qui la définit comme quelque chose d'aliénable et de vendable sur un marché. Par exemple, les amish de Pennsylvanie interdisent les transfusions sanguines. Pour eux, le sang ne saurait être une « commodité ». Il est inaliénable, même par don gratuit. Il peut être transfusé par don gratuit en France, et, aux Etats-Unis, est une marchandise « culturellement » définie comme telle, qui s'achète et se vend tant de dollars le millilitre.

Igor Kopytoff et « la biographie sociale des choses »

Igor Kopytoff est un anthropologue africaniste spécialiste de l'esclavage. Il a publié un article remarqué dans le collectif dirigé par Appadurai⁸. Cet article dresse un parallèle entre la trajectoire d'un esclave et celle d'une « commodité ». L'esclave commence son parcours comme membre à part entière d'un groupe de parenté. Dans l'Afrique ancienne, les droits personnels étaient dissociables les uns des autres et négociables contre compensation. Sans être des marchandises, ils étaient des « commodités ». Ainsi, les droits matrimoniaux sur les filles à marier, le droit à la résidence, à la filiation, etc., pouvaient être disjoints les uns des autres et transférés à différentes personnes. Il s'ensuit qu'un sujet peut se trouver engagé (encore aujourd'hui) dans un processus qui le soustraira à son groupe de parenté et le placera dans des circuits d'échange ou sur un marché, quitte à refaire un itinéraire analogue en sens inverse et à se réintégrer à un autre groupe de parenté par l'adoption ou le mariage. Le même schéma, dit Kopytoff, est transposable aux « commodités » qui peuvent être mises sur le marché, être acquises par achat, don, vol, etc., puis soustraites à la circulation pour être intégrées à l'univers personnel d'un sujet individuel ou collectif, et enfin extraites du patrimoine en question et remises en circulation. Ce schéma permet de construire le récit biographique d'une « commodité » comme on construirait celui du parcours d'un

⁶ Pour les détails de l'argumentation, je me permets de renvoyer le lecteur au texte d'Appadurai mis en ligne en parallèle avec le présent essai.

⁷ I. Kopytoff, « The cultural biography of things : commoditization as process », in A. Appadurai (ed.), *op. cit.*, pp. 64-94, traduit par J.-P. Warnier : « La biographie culturelle des choses : la marchandisation comme processus », *Journal des africanistes*, 76 (1), 2006, pp. 217-248.

⁸ *Ibid.*

esclave dans son rapport dynamique aux pôles opposés l'un à l'autre que sont la parenté et le marché. L'un des exemples développés par I. Kopytoff est celui d'une automobile en Afrique, qui passe de main en main au cours de nombreuses transactions pour finir en pièces détachées elles-mêmes recyclées.

Le lien constaté par Appadurai entre échange et valeur ne jouit donc d'aucune indépendance par rapport aux sujets qui sont engagés dans l'échange. Ce lien est médiatisé par la relation qui s'établit entre les sujets. Ceux-ci ne disposent pas d'un égal pouvoir de négociation. Ils n'ont pas non plus nécessairement les mêmes échelles de valeur en partage. Les rapports qu'ils entretiennent sont donc des rapports « politiques » au sens large du terme, c'est-à-dire des rapports impliquant des relations de pouvoir, un imaginaire, des connaissances spécifiques et souvent partielles, des normes organisationnelles, etc. Il n'est donc pas possible d'analyser la valeur indépendamment des « politiques de la valeur » au sens le plus large. A la différence des théories objectivistes de la valeur qui en font une propriété intrinsèque des « commodités », cette approche ouvre des perspectives inattendues sur les nombreux mécanismes possibles de formation et de déplacement de la valeur. Par exemple, la rencontre d'échelles de valeurs différentes dans un échange marchand permet de concevoir l'existence d'échanges équivalents pour les sujets eux-mêmes, mais non équivalents eu égard aux échelles de valeur en présence, alors que tout échange marchand de valeur d'usage sur un marché est par définition équivalent puisque les valeurs d'échange des marchandises échangées sont identiques les unes aux autres.

Dans les années 1970, des auteurs comme Emmanuel⁹ ont tenté de rendre intelligible les non-équivalences récurrentes des transactions marchandes aboutissant à des transferts cumulatifs de plus-value. Ils ont tenté de le faire sans sortir du cadre des théories objectivistes de la valeur. Ce fut un échec. Nous tirons argument de ce type d'échec pour nous réclamer de l'approche politique de la valeur et, pour commencer, à l'article du salariat.

Le salariat et les politiques de la valeur

L'économiste Bruno Théret¹⁰ étend l'analyse des politiques de la valeur au salariat en s'inspirant de Simmel et Appadurai. S'il ne reste que peu de choses de la théorie marxienne de la valeur travail, dit-il, en revanche on peut retenir de Marx la distinction entre, d'une part, *la force de*

⁹ A. Emmanuel, *L'Echange inégal*, Paris, Maspero, 1972.

¹⁰ B. Théret, « Avoir ou être. Dilemme de l'interaction entre l'Etat et l'économie ? Esquisse d'une conception topologique et régulationniste de l'interdépendance entre le rapport salarial et l'Etat-providence », communication à *The Conference of the European Association for Evolutionary Political Economy*, 1992, inédit ; « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in M. Aglietta et A. Orléan (dir.), *La Monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, pp. 253-288.

travail, qui est constituée par le temps, l'énergie et les compétences des travailleurs que l'employeur peut se procurer sur le marché du travail en contrepartie du salaire, et *le travail* effectué par le travailleur d'autre part. Simmel rejette cette distinction. Il en résulte que sa théorie de la valeur s'applique aux biens et aux services et que les humains n'y sont présents qu'à titre d'êtres désirants partenaires dans l'échange, mais non à titre de « commodités » échangeables. Or, dit Théret, ils sont bien présents sur le marché à titre essentiel, puisque leur force de travail y fait l'objet de transactions marchandes. Il y a donc une politique salariale qui relève des politiques de la valeur.

Il convient d'ajouter, dit-il, que les politiques salariales relèvent à la fois du domaine du politique (*le* politique au masculin en tant que champ du pouvoir – *politics* en anglais) et des politiques salariales (*la* politique au féminin, c'est-à-dire la pratique concrète – *policy* en anglais). La politique se repère dans les conflits sociaux, les négociations, les actions syndicales, les programmes gouvernementaux, la mise en place des instruments de gestion de la main-d'œuvre, de sa protection, etc. Dire que les politiques salariales relèvent *du* politique au masculin est une manière d'insister sur le fait qu'elles ne relèvent pas seulement d'une gestion purement économique de la masse salariale, du pouvoir d'achat, de l'équilibre financier des entreprises ou des agrégats de l'économie nationale, etc., mais qu'elles s'inscrivent aussi dans l'espace des rapports de pouvoir.

Le rapport salarial est donc à la fois marchand *et* politique, notamment dans les sociétés développées, où il constitue le mode de rémunération le plus répandu, y compris pour les dirigeants d'entreprise. On peut donc énoncer à l'endroit de la force de travail et du salariat tout ce que Simmel, et Appadurai à sa suite, énonce de la construction de la valeur des « commodités ». Cette valeur se construit dans la transaction d'échange qui résulte de la rencontre de deux ou plusieurs désirs et dans l'évaluation du sacrifice que chacun des partenaires est prêt à consentir pour obtenir la mise à disposition de la force de travail pour l'un et un emploi rémunéré pour l'autre.

L'*argent* joue un rôle crucial dans la transaction, comme l'avait noté Simmel, qui avait centré toutes ses analyses sur celui-ci. La monnaie/argent est un outil de transaction marchande, mais plus largement, aux yeux de Simmel, l'outil de tous les outils, par conséquent la concrétisation de la liberté. Les sujets sont libres à la mesure de l'argent dont ils disposent. Il en résulte que la monnaie est plus qu'un instrument marchand. Elle est un instrument de pouvoir et donc de valeur économique. En tant que telle, il convient de la rajouter à la liste des moyens de production et de déplacement de la valeur (même si, comme on le verra, elle se prête mal à devenir un instrument de

domination). Les politiques monétaires sont de véritables politiques de la valeur. Les théories institutionnalistes de la monnaie trouvent là leur point de départ, comme on le voit dans les travaux de Michel Aglietta, André Orléan et Bruno Théret¹¹.

Etant l'outil des politiques salariales et des politiques monétaires, l'argent mérite d'être analysé plus avant grâce à quelques remarques. En premier lieu, l'argent opère une mise à distance entre les parties prenantes à la transaction. Cette remarque n'a rien de nouveau. Marx, et Polanyi à sa suite, avait noté que l'échange marchand, par le truchement d'une monnaie, se substitue à des formes plus anciennes de circulation des biens (réciprocité et redistribution impliquant des rapports sociaux d'interconnaissance souvent fortement personnalisés)¹². L'argent, sur un marché, autorise la tenue de transactions anonymes et dépersonnalisées, y compris entre étrangers, qui se rencontrent dans des lieux de contact, comme les ports, les villes, les foires, etc. Là s'inventent, entre personnes étrangères les unes aux autres, des langues pidginisées et une *lingua franca*. L'argent permet le rapport entre partenaires qui ne se connaissent pas. Inversement, il met à distance ceux qui se connaissent. Il introduit un écart entre l'acquisition (et la possession) des biens d'une part, et les qualités personnelles d'autre part. Il distancie l'avoir de l'être. Par exemple, le salarié aliène la force de travail qu'il possède sans que sa personnalité fasse officiellement partie de la transaction. (Même si cette mise à distance s'estompe à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des statuts et des rémunérations, le salaire d'un dirigeant servant à acquérir aussi son carnet d'adresses personnel, son profil, son style, son tempérament, son entregent, etc.) L'argent introduit aussi une distance entre le désir et sa réalisation.

Cette distanciation est cependant habitée par une contradiction. Simmel avait remarqué que l'argent est l'outil de tous les outils, et par conséquent un formidable instrument de créativité. Mais, en sens inverse, disait-il, c'est le plus grand outil de destruction de ce qu'il appelait les « formes », c'est-à-dire les configurations statutaires, relationnelles, identitaires, etc. L'argent colonise tous les domaines des activités humaines les uns après les autres. En même temps, il étouffe toutes les relations interpersonnelles plutôt que de les laisser en dehors du périmètre où il règne. A l'instar de l'argent, c'est bien ce que fait le discours économiste.

L'argent/monnaie constitue donc une médiation essentielle de la vie en société dès lors que les échanges marchands ont pris la place des autres formes d'échange. Mais il faut relativiser son rôle, dit Théret, puisqu'il est loin d'avoir le monopole des transactions socioéconomiques. Il partage ce

¹¹ Voir M. Aglietta et A. Orléan (dir.), *op. cit.*, 1998 ; B. Théret, *op. cit.*, 1992 et 1998, et B. Théret (dir.), *La Monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Editions de l'EHESS, 2007, 2 vol. : I. *Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, et II. *Crises monétaires en Russie et en Allemagne au XX^e siècle*.

¹² Encore que l'on puisse considérer, comme le fait B. Théret (*op.cit.*, 2007, introduction) que la monnaie, étant liée à la dette de vie, préexiste en quelque sorte à l'échange marchand et le rend possible.

rôle avec deux autres outils de médiation : le droit et l'intellectualité. Le droit – est-il besoin de le souligner ? – médiatise les relations entre personnes physiques et personnes morales. Il est historiquement situé. Il mériterait qu'on lui consacre un développement spécifique tant il a changé dans le monde depuis les années 1980 sous l'impact des doctrines – principalement étasuniennes – de la « règle de droit », qui vise à déléguer à la société civile une part aussi importante que possible de la médiation sous forme de « bonne gouvernance », et à alléger ainsi le gouvernement proprement politique assumé par l'Etat¹³.

L'intellectualité, en revanche, est rarement mentionnée dans ce contexte, et sa fonction, du fait de la multiplicité des formes qu'elle prend, est moins immédiatement repérable. Il s'agit de toutes les activités de production d'idées, de concepts, d'analyses, d'orientations idéologiques, de constructions institutionnelles qui structurent la vie socioéconomique et informent la politique.

L'exemple de l'Afrique contemporaine

Le cas africain permettra d'illustrer une configuration parmi d'autres du rapport entre ces trois types de médiation. Dès la période coloniale, le rapport salarial (dans l'administration, l'armée, les entreprises, la ville) a été la matrice de formation des mouvements nationalistes (notamment par le biais des syndicats) et de l'Etat postcolonial. Les monnaies fournirent l'outil de ce rapport, qui se retrouvait sur le marché en expansion constante, et dans les pratiques d'assujettissement des populations à la fiscalité. Mais le marché et le salariat se sont conjugués avec le droit et l'« intellectualité » dans la formation et la construction de l'Etat. De nos jours, le droit (sous la forme des combats autour de l'Etat de droit, des droits fonciers, du pluralisme juridique – droit « moderne » et droit « coutumier » –, et des droits humains) et l'intellectualité sont au centre des combats politiques de l'Afrique contemporaine, à tel point – en ce qui concerne l'intellectualité – qu'elle a été systématiquement étouffée sous la colonisation et depuis.

Deuxième remarque destinée à cerner la fonction médiatrice de l'argent/monnaie : au cours de l'histoire, la pluralité des monnaies, pour un même réseau d'échange, voire un même pays, a été la règle beaucoup plus que l'exception. La monnaie unique, imposée par un Etat central comme emblème de sa souveraineté, est récente. Le dollar US a obtenu ce statut progressivement entre 1914 et 1930. Le bimonétarisme reste fréquent (par exemple en Chine aujourd'hui). En Afrique centrale, la multiplicité des monnaies à l'intérieur d'une même sphère d'interaction est la règle (naira, CFA, dollar, zaire, etc.). Il en résulte que les politiques de la valeur s'appuient sur ou contre

¹³ Voir sur ce point U. Mattei et L. Nader, *Plunder. When the Rule of Law is illegal*, Malden, Oxford, Blackwell, 2008.

la multiplicité de ces monnaies. Nous retrouverons ce thème dans les travaux de Jane Guyer (voir *infra*, en troisième partie du présent chapitre).

La première partie de cet essai s'achève ici. Elle a permis, avec Simmel, Appadurai et Théret, de prendre quelque distance par rapport aux théories objectivistes de la valeur et de cadrer les « politiques de la valeur ». Nous allons passer maintenant à l'examen de travaux qui illustrent les politiques de la valeur et en exposent différentes facettes, tant au niveau macro- qu'au niveau microéconomique. Tous se réclament, explicitement ou non, des références mentionnées dans la première partie de ce travail.

« Système-monde » et « sphères d'interaction » : la question des déplacements de la valeur

Savoir comment se produit la valeur conduit à s'interroger sur la manière dont elle se déplace. C'est tout un. La valeur, en effet, est essentiellement mobile et chaque opérateur essaye de la capter et de la fixer sous forme de richesse accumulée. Elle déserte certains objets, individus, groupes, catégories sociales, espaces géopolitiques pour fuir ailleurs. L'une des grandes difficultés théoriques et pratiques posées par la gestion des rapports économiques consiste à canaliser les déplacements de la valeur ajoutée de manière politiquement acceptable et économiquement dynamique.

Les *historiens* généralistes et les historiens de l'économie ont beaucoup à dire sur ce sujet. En effet, l'école dite des *Annales* a contribué fortement à l'élaboration d'une histoire sociale, économique et culturelle des sociétés. L'un des problèmes auxquels elle s'est heurtée fut de documenter et d'expliquer la concentration de richesse autour de certains pôles de développement qui se sont souvent constitués en métropoles de vastes empires. Par « richesse », il faut entendre de la valeur accumulée sous diverses formes : personnes, réseaux d'échange, savoir-faire, expertise, monnaie, patrimoine mobilier et immobilier souvent convertibles les uns dans les autres. Les mécanismes de transfert et de conversion résident au cœur de ces analyses historiques.

Fernand Braudel, intellectuellement proche de la mouvance marxiste bien qu'il fut l'un des premiers à ébranler l'édifice de la théorie de la valeur travail à partir d'une recherche historique, a joué un rôle moteur dans l'exploration des modalités historiques des déplacements de valeur. Sa démarche s'inscrit de bout en bout dans une recherche sur les origines et la nature du capitalisme. Dans son ouvrage en trois volumes intitulé *Civilisation matérielle, économie et capitalisme – XV^e-*

*xviii^e siècle*¹⁴, il développe une métaphore qui lui permet de mettre en ordre une masse de données très complexes concernant l'essor historique du capitalisme marchand européen. Selon lui, l'économie, dans son ensemble, est semblable à une maison à deux étages. Au rez-de-chaussée, on trouve ce qu'il appelle la « civilisation matérielle », c'est-à-dire toutes les conditions matérielles de la vie en société, inscrites en longue durée, mais objet d'innovations, comme celles qui ont transformé la construction navale, la pratique de la navigation et la vie à bord des vaisseaux à partir du milieu du *xv^e siècle* ; au premier étage, l'économie de marché, dans le cadre de laquelle on achète, on transporte et l'on vend en essayant de dégager un bénéfice ; au deuxième étage, l'économie capitaliste à proprement parler, qui consiste, dans sa version marchande, à miser un capital sur une expédition (en général sur mer) qui permet, si elle réussit, de faire trois à cinq fois la culbute et de recommencer, faute de quoi l'on perd sa mise. C'est là que se font les déplacements massifs de valeur, par des mécanismes complexes qui incluent la participation à des réseaux exclusifs, des pratiques de consommation de luxe, la prédation ludique.

Les trois volumes publiés par Braudel¹⁵ concernent le capitalisme du *xv^e au xviii^e siècle*. Mais la conclusion du troisième volume s'aventure dans l'actualité du capitalisme du *xx^e siècle*¹⁶. Le capitalisme, tel qu'il apparaît au cours de l'histoire, présente les traits suivants : il est clairement distinct de l'économie de marché. Il est inscrit en longue durée, d'abord sous forme de capitalisme *en puissance*, ensuite, progressivement à partir du *xv^e siècle*, sous une forme qui se dégage de plus en plus des économies locales. Il fait flèche de tout bois : banque, finance, production, spéculation. Il vise constamment à occuper des positions de monopole. Son principal privilège est celui de la liberté de *choisir* : qu'une activité, une région, un réseau cesse d'être rentable, il s'oriente ailleurs. Il se réserve le grand et l'international. Il abandonne une part de l'économie marchande aux petites entreprises et aux petites gens.

Les capitalistes forment une minorité internationale fortunée, en relation de complicité, de compétition et d'émulation. Le style de vie de cette minorité la met à part. Elle pratique l'inégalité et la hiérarchie, voire l'injustice, comme autant de privilèges normaux dus à son rang. La culture peut à l'occasion contester le capitalisme, mais ce dernier profite au long cours de l'appui de la culture, qui soutient l'ordre en place et contribue à la solidité de la hiérarchie sociale. Il fait bon ménage avec l'Etat, à qui il abandonne les secteurs non rémunérateurs. Il est secoué par des crises qui, en fin de compte, le renforcent.

¹⁴ F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv^e-xviii^e siècle*, 3 vol., Paris, Armand Colin, 1973, 1979.

¹⁵ F. Braudel, *op. cit.*

¹⁶ F. Braudel, *op. cit.*, vol. 3, 1979, pp. 537-548.

Ce que je viens de résumer, écrit en 1979, fait état de l'aversion admirative que Braudel porte au capitalisme, et de la confiance qu'il accorde aux petites entreprises et aux économies nationales qui opèrent dans l'espace concurrentiel de l'économie de marché. Il fait état de sa frustration par rapport au programme socialiste, qui confond capitalisme et marché, et propose le remplacement d'un monopole du capital par celui de l'Etat. « Qui peut s'étonner que les solutions classiques de la gauche ne suscitent pas l'enthousiasme des électeurs ? » écrit-il¹⁷.

Braudel tire la force de ses arguments de l'énorme masse documentaire qu'il sollicite et du souci qui est le sien de restituer un tableau *complet* des différents aspects de l'histoire économique et politique. A la différence de Marx, qui focalise son attention sur la seule accumulation primitive et violente, ainsi que sur le prélèvement de plus-value, Braudel dresse un tableau d'ensemble de l'édifice économique, des rez-de-chaussée de la civilisation matérielle et des économies domestiques non marchandes jusqu'aux aventures du capitalisme international. Contrairement à Marx, il parvient à la conclusion que le prélèvement routinier de plus-value ne succède chronologiquement ni ne remplace l'accumulation primitive violente. Les deux types de prélèvements sont simultanés. Le premier s'inscrit dans l'économie de marché, dont on ne voit pas comment on pourrait se passer, et le second relève à proprement parler du « capitalisme ».

Braudel et le capitalisme : citations¹⁸

« Ce n'est pas par hasard si, dans tous les pays du monde, un groupe de gros négociants se détache nettement de la masse des marchands, et si ce groupe est, d'une part très étroit, d'autre part toujours lié – entre autres activités – au commerce au loin » (p. 59).

« Que ces capitalistes, en Islam comme en Chrétienté, soient les amis du prince, des alliés ou des exploités de l'Etat, est-il besoin de le dire ? Très tôt, depuis toujours, ils dépassent les limites "nationales", s'entendent avec les marchands des places étrangères. Ils ont mille moyens de fausser le jeu en leur faveur, par le maniement du crédit, par le jeu fructueux des bonnes contre les mauvaises monnaies, les bonnes monnaies d'argent et d'or allant vers les grosses transactions, vers le Capital, les mauvaises, de cuivre, vers les petits salaires et paiements quotidiens, donc vers le Travail. Ils ont la supériorité de l'information, de l'intelligence, de la culture. Et ils saisissent autour d'eux ce qui est bon à prendre – la terre, les immeubles, les rentes... Qu'ils aient à leur disposition des monopoles ou simplement la puissance nécessaire pour effacer neuf fois sur dix la concurrence, qui en douterait ? » (p. 61).

« Si d'ordinaire on ne distingue pas capitalisme et économie de marché, c'est que l'un et l'autre ont progressé du même pas, du Moyen Age à nos jours, et que l'on a souvent présenté le capitalisme comme

¹⁷ F. Braudel, *op. cit.*, 1979, vol. 3, p. 548.

¹⁸ Citations tirées de F. Braudel, *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud, 1985.

le moteur ou l'épanouissement du progrès économique. En réalité, tout est porté sur le dos énorme de la vie matérielle : se gonfle-t-elle, tout va de l'avant ; l'économie de marché se gonfle elle-même rapidement à ses dépens, étend ses liaisons. Or, de cette extension, le capitalisme est toujours bénéficiaire. Je ne crois pas que Joseph Schumpeter ait raison de faire de l'entrepreneur le *deus ex machina*. Je crois obstinément que c'est le mouvement d'ensemble qui est déterminant » (pp. 66-67).

Cette théorie bouscule la théorie marxienne de l'accumulation de routine par prélèvement de plus-value qui se situait *en entier* dans le cadre de l'économie de marché, au premier étage de la maison braudélienne. Elle bouscule aussi les théories libérales qui ne reconnaissent rien d'autre que l'économie de marché, laquelle inclut la production des biens et des services, leur distribution, et ce qui rend tout cela possible, à savoir le travail et les investissements productifs et commerciaux, fondés sur l'épargne, la « formation du capital » et les institutions qui le gèrent : banques, instituts d'émission, Etat, Trésor public, etc. Il est clair, pour Braudel, que les grandes fortunes qui se sont constituées en France et en Europe dans le cadre du capitalisme marchand (celle d'Ango – 1480-1551 – ou de Fouquet – 1615-1680) se sont appuyées sur le marché, mais sont dues, pour l'essentiel, à des mécanismes d'une nature beaucoup plus aventureuse et semée de violence qui sont constamment en action, jusque dans l'actualité du XXI^e siècle. Jean-François Bayart s'aligne sur cette position lorsqu'il écrit¹⁹ :

« L'angélisme des sciences sociales voudrait que le rapport du capitalisme au crime et à la violence soit contingent. Que l'on nous permette d'en douter. Les travaux de Richard Rapp ont montré comment les pays de l'Europe nord-atlantique ont usé, à partir du XVI^e siècle, des procédés commerciaux les plus contestables, et souvent les plus brutaux, pour supplanter Venise et Gêne [...]. Sans même parler des horreurs de la traite transatlantique entre l'Afrique et le Nouveau Monde, le récit célèbre du navigateur portugais Fernão Mendes Pinto confirme qu'il n'en a pas été autrement de l'expansion marchande de l'Europe en Asie, au détriment des opérateurs mahométans et chinois [...]. Péché de jeunesse du capitalisme ? Non point. De cette époque au début du XIX^e siècle, le commerce de l'opium, notamment entre l'Inde et la Chine, est demeuré le nerf de l'hégémonie impériale britannique, et il a été maintenu *manu militari* quand cela s'est avéré nécessaire. »

Comment analyser les pratiques prédatrices du capitalisme comme un fait essentiel à celui-ci et non comme une pratique déviante et inessentielle ? Braudel évoque le jeu comme un trait permanent du capitalisme. Il le fait à maintes reprises. Le capitaliste joue des sommes importantes

¹⁹ J.-F. Bayart, « L'invention paradoxale de la modernité économique », in J.-F. Bayart (dir.), *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, pp. 9-43. La citation est tirée de la p. 35.

sur des aventures de haut vol. Son activité est ludique. Il joue en bourse dès que celle-ci s'organise. Il mise, gagne ou perd. Il se prend au jeu. Braudel n'a pas poussé la métaphore jusqu'à évoquer le casino. Mais il me semble qu'il faille aller jusque-là. L'espace international du capitalisme est semblable à une salle de poker, de roulette et de baccara. S'y rencontrent des joueurs fortunés, que leurs dépenses flamboyantes mettent à part du *vulgum pecus*. Leur activité est addictive. Une fois qu'ils y ont goûté, ils ne peuvent se passer de vouloir jouer toujours plus et toujours plus gros. Ils n'assignent aucune limite aux gains qu'ils visent. Entre eux, ils sont plus complices que concurrents. Même si, à l'occasion, tel ou tel est ruiné, ses réseaux lui permettent le plus souvent de survivre à sa ruine et de retourner à la table de jeu. Ils constituent pratiquement le seul groupe social à avoir mutualisé les risques. Tous s'amuse. Ainsi se déplace la valeur entre les groupes sociaux.

Les joueurs possèdent une morale à part. Ils ne partagent pas l'ascétisme séculier des classes de travailleurs, qui comptent sur le sérieux de leur labeur et de leur épargne et ne fréquentent pas les lieux de perdution que sont les casinos où les fils de famille dilapident les solides fortunes amassées par le travail méritoire de leurs ascendants, et où les chômeurs tentent vainement la chance en jouant sur les machines à sous.

Au regard de la nature du capitalisme, la position théorique adoptée par Braudel est minoritaire. Les contestations dont elle a fait l'objet sont venues de deux bords opposés. D'un côté, les sciences économiques font généralement abstraction de l'histoire économique ou ne s'y intéressent éventuellement que pour y puiser le répertoire des « mauvaises pratiques » auxquelles il faut mettre un terme comme à autant de survivances d'un passé révolu. Les sciences économiques ont des visées normatives et s'assignent pour objectif de produire et de promouvoir des savoirs, des techniques de gestion, des modèles économétriques permettant de faire fonctionner les différents marchés et d'équilibrer les agrégats de manière à favoriser la croissance. Elles bénéficient d'une énorme caisse de résonance grâce aux départements universitaires, aux écoles de commerce et de gestion qui les enseignent, aux consultants et aux cabinets-conseils. Si les notions de « capital », d'« investissement », d'« épargne », de « marché des capitaux » y jouent un rôle important, celle de *capitalisme* ne possède pas de valeur opératoire. C'est une notion plus polémique que scientifique, habituellement utilisée pour stigmatiser ce qu'elle désigne.

A l'opposé, les économistes et sociologues groupés autour de la *Revue du MAUSS* (« Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales »), de l'économiste Alain Caillé et du

philosophe Jacques Godbout²⁰, estiment que la distinction établie par Braudel entre capitalisme et économie de marché est historiquement inexacte et théoriquement infondée. Caillé fait valoir que les « échanges du quotidien » dont Braudel fait état ne relèvent pas de l'économie de marché concurrentielle. Dans la majorité des cas, les prix étaient taxés, et les échanges « encastrés », comme l'écrivait Karl Polanyi²¹, dans les relations sociales. Dès qu'ils se sont désencastrés, ces échanges ont débouché d'un même mouvement sur l'économie de marché et sur le capitalisme. Je proposerai plus bas une évaluation de ces positions théoriques, qui ne se comprennent bien que dans le contexte plus large des théories du don.

La position qui fut celle de Braudel a été reprise récemment par Jacques Sapir²². Miser sur la distinction entre capitalisme et économie de marché permet de concevoir des politiques de promotion de l'économie de marché et, simultanément, d'endiguement du capitalisme. Braudel et Sapir ne sont en effet pas loin de penser que celui-ci est susceptible de jouer contre le marché et de le miner dans certaines circonstances. En revanche, considérer que capitalisme et économie de marché sont une seule et même réalité débouche sur deux positions antithétiques. Ou bien, comme le pensent Godbout et Caillé, il faut renoncer autant que faire se peut à l'économie marchande (déshumanisante) au bénéfice de mécanismes de prestations économiques socialisées et empreintes de réciprocité (vertueux). Ou bien, comme le répète la pensée économique à satiété, le capitalisme est inéluctable, sauf à encourir une formidable régression économique, politique et sociale. Ce serait ainsi la seule et unique voie qui s'ouvre à l'humanité, sans alternative ni politique ni économique, après l'effondrement du système soviétique.

Au regard d'une approche comparative des politiques de la valeur, la question que pose l'analyse braudélienne du capitalisme occidental est de savoir s'il a l'exclusivité des pratiques en question, ou si celles-ci se retrouvent *mutatis mutandis* à d'autres époques et dans d'autres contextes historiques qui ont vu l'émergence de pôles de concentration de richesse et de dominance.

Du « système-monde » à la pluralité des « systèmes-mondes » et aux « sphères d'interaction »

Dans un livre qui eut un succès retentissant, Immanuel Wallerstein²³ élargit les recherches de Fernand Braudel, qu'il connaissait bien, à l'échelle du globe, et, pourrait-on dire, les

²⁰ A. Caillé, *Dé-penser l'économie*, Paris, La Découverte, 2005 ; J. Godbout, *L'Esprit du don*, Paris, La Découverte, coll. Poche, 2007.

²¹ K. Polanyi, *The Great Transformation*, New York, Farrar, 1944.

²² J. Sapir, *Le Nouveau XXI^e Siècle*, Paris, Seuil, 2008.

²³ I. Wallerstein, *The Modern World System*, San Diego, New York, Academic Press, 1974.

« systématise » avec la notion de « système mondial moderne » qui se serait formé au XVI^e siècle par la mise en réseau de toutes les régions du monde sous l'égide de l'Europe. Ce « système », dans lequel tout changement local se serait répercuté peu ou prou sur l'ensemble, a vu se constituer des « centres » se développant aux dépens de leurs « périphéries » en aspirant et en concentrant de la valeur accumulée. L'approche développée par Wallerstein est donc directement pertinente au regard du présent essai.

Le paradigme systémique semblait fournir une explication convaincante au « développement du sous-développement ». Dans les années 1970 et 1980, de nombreux théoriciens, historiens de l'économie ou anthropologues marxistes, surtout français, tentèrent la synthèse entre Marx et une analyse systémique des inégalités de développement. L'une des plus argumentées, antérieure de deux ans à la publication de celle de Wallerstein (dont les travaux, au demeurant, étaient déjà connus), fut produite par Arghiri Emmanuel²⁴, un économiste qui, à partir du modèle ricardien des avantages comparés, s'employa à montrer que tout échange marchand est par nature « inégal » si l'on mesure la valeur des biens échangés à l'aune de la productivité du travail. En d'autres termes, l'échange déplacerait les plus-values et les concentrerait dans les régions où la productivité est la plus élevée.

Cette approche, solidaire de la théorie de la valeur travail, est restée sans lendemain. D'autres analystes comme Godelier et Rey²⁵ cherchèrent la clé de l'accumulation de richesse du côté d'une « articulation » entre modes de production différents les uns des autres, permettant au plus développé de ceux-ci de bénéficier de transferts invisibles de plus-value en faisant, par exemple, supporter les coûts de reproduction de la force de travail aux modes de production les moins développés. On tient là une analyse beaucoup plus solide des mécanismes de la politique de la valeur. Certains, comme Samir Amin²⁶, pensèrent trouver un remède au sous-développement en cassant le bouclage systémique au prix d'une « déconnexion ». A l'occasion de la crise du marxisme dans les années 1980, c'est l'héritage de l'économie politique qui fut relativisé par l'anthropologie économique, et, au premier chef, la théorie de la valeur travail dans chacun de ses trois énoncés.

Les théories de Braudel et Wallerstein ont fait l'objet de débats qui ont porté sur la chronologie et la nature du ou des « systèmes-mondes », et la validité de cette approche en dehors des limites de l'épure du capitalisme occidental.

²⁴ A. Emmanuel, *op. cit.*

²⁵ M. Godelier, *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspero, 1973 ; P.-P. Rey, *Les Alliances de classe. « Sur l'articulation des modes de production » suivi de « Matérialisme historique et lutte des classes »*, Paris, Maspero, 1976.

²⁶ S. Amin, *La Déconnexion, pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1986

En effet, la vision eurocentrique de l'histoire humaine développée par Wallerstein fut remise en question par le travail cumulé de nombreux chercheurs comme André Gunder Frank, dont l'apport a été synthétisé par Philippe Beaujard²⁷. Notons que les historiens sont les agents les plus actifs d'une critique des constructions théoriques des économistes, tant marxistes que « libérales », en mettant en relief ce que l'on peut restituer des processus *effectifs* d'accumulation de richesse au fil des siècles dans des situations historiques très diverses, aux dépens des *modélisations* formelles souvent privilégiées par les économistes.

Beaujard emprunte à Wallerstein la notion de « système », qu'il précise en citant Edgar Morin²⁸ : un système est une unité *complexe*, formée d'*interactions* qui constituent l'*organisation* du système. Cette unité reste ouverte, et rebelle à la totalisation. Elle peut se défaire et céder la place à de nouvelles configurations. (Le mot « système » est-il dès lors approprié pour la désigner ?) Beaujard note qu'il n'a pas fallu attendre le XVI^e siècle pour voir apparaître des systèmes régionaux de dominance et d'accumulation. Les premiers naissent en Mésopotamie voici environ cinq mille ans. Quelque cinq cents ans avant notre ère, l'Empire perse est au cœur d'une nébuleuse systémique qui, au tournant de l'ère chrétienne, s'intègre dans un vaste « système euro-asiatique et africain » centré sur l'océan Indien. Celui-ci a connu quatre phases d'expansion et de récession, et favorisé une accumulation de richesses sans précédent dans un certain nombre de villes et d'empires, dont Beaujard fournit la liste et les cartes. Ce système a perdu sa prééminence à la fin du XIX^e siècle en faveur de l'Atlantique nord lorsque les effets de la révolution industrielle occidentale se sont fait sentir à l'échelle planétaire. En ce début de XXI^e siècle, sous l'impulsion de l'Inde, de la Chine, du Japon et des pays émergents, il englobe à nouveau le Pacifique, la mer de Chine et l'océan Indien dans une configuration inédite et véritablement « globale », pour la première fois dans l'histoire humaine.

Il est possible que la notion de « système » soit excessive en ce qu'elle suggère une totalisation et une clôture qui, à l'évidence, ne peuvent en aucun cas s'accomplir. A tout le moins, indiscutablement, on peut parler de « sphères d'interaction » entre des groupes localisés, reliés entre eux au sein de réseaux d'échanges qui sont loin de se réduire à des échanges marchands. Aux yeux des historiens, l'accumulation locale de richesse n'est pas due d'abord à ceux-ci, quand bien même ils seraient en phase d'intensification. On peut également objecter à l'approche systémique le fait qu'elle repousse les périphéries dans une condition de victimes passives. Philippe Beaujard

²⁷ A. G. Frank, *Le Développement du sous-développement*, Paris, Maspero, 1970 ; P. Beaujard, « The Indian Ocean in Eurasian and African world-systems before the sixteenth century », *Journal of World History*, 16 (4), 2005, pp. 411-465 ; « Valeur d'échange et processus de domination dans les systèmes-mondes anciens. L'exemple de l'Afrique de l'Est jusqu'au XVI^e siècle », à paraître dans les *Annales ESC*.

²⁸ E. Morin, *Science et conscience*, Paris, Fayard, 1990.

est conscient de ce biais qui braque les projecteurs sur la richesse et le dynamisme des centres alors que la vie des périphéries, plus terne et modeste, ne retient guère l'attention. Or c'est également dans l'immanence des dynamiques périphériques que se joue l'émergence d'une hiérarchisation.

Il reste donc à analyser les mécanismes de formation, de déplacement et de concentration de la valeur qui favorisent l'émergence de centres et de sphères d'interaction hiérarchisées à l'échelle de la planète et des millénaires, et non plus dans les limites restreintes du capitalisme occidental. On ne peut parler de « systèmes » ou de « sphères hiérarchisées » que si l'on parvient à mettre en évidence la présence de phénomènes de trois types. Ces phénomènes ne sont pas forcément les causes de l'émergence de ces sphères, mais, à titre de conséquences et par mode de rétroaction, ils sont susceptibles de consolider ces sphères et de renforcer les hiérarchies. Dans ce cas, on observe toujours ces trois phénomènes :

1. La présence de réseaux, c'est-à-dire des mises en relation de partenaires, de groupes distribués dans l'espace/temps et entre lesquels circulent les personnes, les choses, les idées, les biens culturels, etc. Historiquement, les pasteurs nomades caravaniers, les pèlerins et autres voyageurs, les partenaires dans des alliances matrimoniales plus ou moins lointaines et à un niveau plus ou moins élevé des hiérarchies sociales régionales, les diplomates, les négociants sur terre et sur mer, les groupes prédateurs pratiquant régulièrement le pillage et la guerre, les soldats de fortune, ont joué un rôle moteur dans la constitution de ces réseaux.
2. Une division régionale du travail et une spécialisation des partenaires dans l'échange.
3. Des temporalités synchrones : toute pratique des échanges n'aboutit pas nécessairement à l'émergence de sphères d'interaction durablement hiérarchisées. Pour s'assurer de l'existence de telles sphères, voire d'un tel « système-monde », il faut que les historiens parviennent à démontrer que les parties prenantes partagent des dynamiques synchrones.

L'intensité des échanges ne semble pas être un paramètre important dans la constitution de sphères d'interaction hiérarchisées. Des échanges de faible intensité, du moment qu'ils sont cumulatifs et récurrents, autorisent une hiérarchisation du réseau et l'émergence de centres. Les mécanismes mis en jeu par les centres sont les suivants : l'exercice de monopoles, les techniques organisationnelles (de la ville, des marchés, des caravanes, des étapes, des représentations consulaires, etc.), les technologies du pouvoir, l'intensification du travail dans les centres, les constructions idéologiques de l'accumulation, la définition de la « désirabilité » des biens, la puissance militaire, la guerre, les pillages et la prédation. Les monnaies jouent un rôle important et ambigu sur lequel nous reviendrons. Cette liste permet de définir les contours des politiques de la

valeur dans des sphères d'échange hiérarchisées. Elle éclaire la manière dont celles-ci se déclinent, mais elle ne postule en aucun cas que l'effet de ces différents processus soit automatiquement bénéfique au centre d'accumulation. Elle indique seulement que ces mécanismes sont à l'œuvre dans les déplacements de valeur, que le bilan de ces déplacements soit positif ou négatif pour un groupe ou pour un espace géopolitique donné.

Les X. du Tchad – autarcie relative et prédation

Il ne faudrait pas croire que la globalisation des flux marchands depuis les années 1970 se soit uniformément étendue à l'ensemble de la planète. Il semblerait au contraire que la globalisation accentue ces inégalités. A la vérité, celle-ci consiste en un triple mouvement d'intensification des échanges, de dominance par les centres d'accumulation et de marginalisation de sociétés entières qui se trouvent dans les bras morts des grands circuits d'échange. Catherine Baroin montre ainsi que la société X. de la région du Tchad vit largement en vase clos, loin des grandes voies d'échange²⁹. Les échanges internes sont régulés par les relations d'honneur, les obligations réciproques entre patrons et clients ou parents, et la circulation du bétail. Ces échanges sont peu monétarisés. Ce que l'on peut appeler une « économie morale » (voir *infra* l'explication de cette notion) y prévaut et s'oppose d'autant plus à l'intrusion de l'économie marchande que le bétail n'a cessé de se déprécier sur les marchés régionaux dans les quarante dernières années alors qu'il conserve toute sa valeur dans les relations politiques et sociales. Les X., naguère prédateurs des caravanes du commerce transsaharien, s'insèrent dans les réseaux d'échange régionaux et sous-continentaux surtout par l'usage des armes, entre eux et aux dépens de leurs voisins, et, pour certains, par le pillage de l'Etat, lorsque les conditions politiques mettent celui-ci à leur portée.

Beaujard montre aussi que l'essor de certains centres, accompagné d'une intensification du travail, a pu excéder la charge utile de la zone de captage des ressources et aboutir au déclin, puis à la ruine de ces centres. Il s'agit donc de mécanismes dynamiques et fluctuants dans l'espace/temps de l'histoire.

La prédation en débat

Beaujard fournit la liste des mécanismes d'émergence, de déplacement et de destruction de la valeur. Parmi ceux-ci, nous avons vu que, à en croire Braudel, la prédation fut un mécanisme fondamental de la production des centralités capitalistes, et qui reste essentiel. Le capitalisme a-t-il

²⁹ C. Baroin, communication orale au séminaire « Politiques de la valeur », 2007. C. Baroin ne souhaite pas donner en clair le nom de cette société, en raison de la nature des analyses qu'elle propose.

le monopole de ce genre de pratiques de « formation du capital » ou bien celles-ci se retrouvent-elles partout à travers le monde à différentes époques³⁰ ? Au nombre des moyens qui pourraient être mis en œuvre par des centres ou par des catégories sociales dominantes, la prédation se signale à la fois par la simplicité de son principe (il suffit de s'approprier ce qui se présente à soi et que l'on désire acquérir) et par le peu d'études comparatives sérieuses qu'elle a suscitées. Elle mérite que l'on s'y arrête. Pourquoi ? Pour deux raisons principales : la première tient au débat déjà effleuré sur la nature du capitalisme dans sa phase de routine et au rôle qu'y joue ou que n'y joue pas la prédation à titre essentiel ; la seconde tient au fait qu'il est relativement facile d'admettre que les déplacements de valeur procèdent des situations de monopole, des techniques organisationnelles, des technologies du pouvoir, etc. En revanche, l'« angélisme des sciences sociales », comme dirait Bayart, rechigne à voir dans la prédation autre chose qu'une exception, une déviance qui rompt l'ordre économique et social ordinaire des choses, un dysfonctionnement dans des processus sociaux censés pouvoir « fonctionner » normalement, un scandale pour la raison économique, plutôt qu'un ressort habituel de la vie en société. De ce fait, la prédation n'a guère été jugée par les sciences sociales comme un fait digne d'intérêt. Or, de la manière dont on analyse la prédation dépend également la manière dont on théorise les déplacements de valeur dans l'espace/temps des sociétés dans toute leur diversité.

Abordons le problème par un retour sur l'analyse des déplacements de valeur dans le capitalisme occidental. Nous avons vu que Marx, contre la pensée de l'harmonie universelle des Lumières et contre l'irénisme et le fonctionnalisme inhérents à l'économie politique, en a fait un ressort essentiel des origines du capitalisme, mais pas de sa maturité. En effet, l'accumulation du capital se produit à ses yeux au cours de deux moments historiques successifs. Le moment de l'accumulation primitive³¹ débute au XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, lorsque les seigneurs chassent par la violence les petits paysans de leurs terres afin d'y faire pâturer des moutons dont ils destinent la laine aux tissages des Flandres. Par la suite, tous les moyens seront bons : spoliation des biens d'Eglise, aliénation frauduleuse des domaines de l'Etat sous Guillaume III d'Orange, « *Bills for enclosures of commons* », lois contre les pauvres, conquête et pillage des Amériques, traite des esclaves doublée de contrebande à destination des Amériques espagnoles, rapines et violences vénitiennes permettant de financer la Hollande et l'invention qu'elle fit du régime

³⁰ Ce clivage entre deux conceptions du capitalisme explique pourquoi, dans la gauche française des années 2000, certains – héritiers de Marx – sont en délicatesse avec l'économie de marché, qu'ils télescopent, voire confondent avec le capitalisme, alors que les héritiers de Braudel, même lorsqu'ils ont des convictions anticapitalistes affirmées, n'ont pas forcément d'états d'âme vis-à-vis de l'économie de marché.

³¹ K. Marx, *Le Capital*, section 8, ch. XXVII et suivants, *Œuvres, Economie I*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, pp. 1171-1211.

colonial dans les Indes orientales. En Angleterre et en Ecosse, cette économie de pillage concentra les richesses dans les mains d'une classe de fermiers très riches pour l'époque, qui furent au XVII^e siècle les opérateurs du passage au deuxième moment de l'accumulation capitaliste, qui se fit presque exclusivement par le prélèvement légal, mécanique, quasi naturel et se voulant pacifique de la plus-value auprès des travailleurs manufacturiers puis industriels.

Dans ce deuxième moment, pour Marx, il n'y a plus ni vol ni rapine. Marx nie les évidences qu'il avait sous les yeux au XIX^e siècle. Leur actualité nous est rappelée par des travaux récents, comme ceux de Michel Aglietta et Laurent Berrebi, ou d'Ugo Mattei et Laura Nader³². Pourquoi ? Comme je l'ai déjà indiqué, derrière ce déni se profile l'ombre de Proudhon, cet « autodidacte prétentieux » qui « cède à l'émotion, à l'invective, et à la condamnation morale³³ », qui prétend que l'accumulation est fondée sur le vol, et qui échoue à produire des analyses scientifiques.

Marx et la plupart des économistes non marxistes sont jusqu'à présent d'accord pour dire que ni l'économie de marché ni le capitalisme, dans leur essence, ne doivent quoi que ce soit à la prédation. Celle-ci existe, mais est à leurs yeux une déviance, un dysfonctionnement, une aberration contre lesquels il faut sans cesse lutter pour imposer des pratiques éthiques, une bonne gouvernance, des règles de déontologie. Ce consensus rassemble en un chœur unanime les tenants et les adversaires de l'économie libérale. Il rend très difficile l'expression d'une opinion contraire. C'est à quoi je me risquerai à la suite de Braudel, pour qui la prédation est un procédé ancien, attesté dans de nombreuses sociétés partout dans le monde, essentiel à l'émergence historique du capitalisme, et tout aussi essentiel à son fonctionnement.

La théorie marxienne de l'accumulation par prélèvement de plus-value est solidaire de la théorie de la valeur travail. A ce titre, nous pouvons considérer qu'elle souffre des mêmes défauts. Mais, par-dessus le marché, elle occulte un fait historique et social d'importance, à savoir la prédation plus ou moins légale. Celle-ci n'est qu'un moyen parmi d'autres de déplacement de la valeur, à côté des situations de monopole, des techniques organisationnelles, du rapport à l'environnement, du crédit, des facteurs monétaires, du jeu des imaginaires, etc.

Les deux ouvrages récents cités plus haut (ceux d'Aglietta et Berrebi, et de Mattei et Nader), aussi bien que les travaux de Marx, de Braudel et d'autres auteurs, se penchent principalement sur la prédation pratiquée par l'Occident aux dépens du reste du monde. Ils s'inscrivent souvent dans la tradition d'une littérature de dénonciation inaugurée par la crise de la conscience européenne à la Renaissance, dont Montaigne est un bon exemple, et prolongée par les socialistes du XIX^e siècle,

³² M. Aglietta et L. Berrebi, *Désordres dans le capitalisme mondial*, Paris, Odile Jacob, 2007 ; U. Mattei et L. Nader, *op. cit.*, 2008.

³³ K. Marx, *op. cit.*, 1965, pp. 1454-1457.

par Rosa Luxemburg, Lénine et les anthropologues marxistes des années 1960 et 1970. Il n'existe guère d'étude anthropologique ou historique d'ampleur qui permette de replacer la prédation occidentale, voire capitaliste, dans une perspective comparatiste propre à la conceptualiser, à la faire figurer dans les « politiques de la valeur » et à faire de sa version capitaliste ce qu'elle est probablement : non pas une dérive occidentale, voire une aberration étrangère à l'activité économique bien comprise, mais un cas d'espèce conforme à des pratiques aussi anciennes que l'humanité et qui lui sont familières³⁴.

A l'encontre de cette littérature de dénonciation – si juste qu'en soit la cause –, Jean-François Bayart souligne la « coexistence symbiotique » de l'Etat, du crime et de l'accumulation économique à l'échelle mondiale : « L'hybridation transnationale de l'Etat et du crime, écrit-il, [...] semble être d'ordre systémique et constitue l'un des rouages de l'assemblage de l'Etat et du capitalisme mondial³⁵. »

L'Etat ne date pas d'hier. La remarque de J.-F. Bayart est donc une invitation à élargir la perspective comparatiste à l'ensemble de l'histoire humaine. Tout indique en effet que les pratiques prédatrices, bien qu'elles connaissent des variations socialement et historiquement configurées, soient aussi universelles et anciennes qu'elles sont fréquentes. Elles consistent à s'approprier une ressource, un bien, des sujets, un territoire, une valeur qui s'offrent à la prise, sans que l'on ait contribué de quelque manière que ce soit à les produire. En ce sens, les humains sont apparus sur terre en tant que prédateurs, puisque, depuis l'émergence du genre *Homo* il y a quatre millions d'années jusqu'à l'invention de la production de nourriture par la pratique de l'agriculture il y a quelque six mille à douze mille ans, les humains ont été des chasseurs-récolteurs qui prélevaient l'essentiel de leurs ressources de subsistance sans les avoir produites. La prédation est consubstantielle au processus d'hominisation, ce qui ne veut pas dire – je m'empresse de l'ajouter – que les humains soient génétiquement programmés pour cela.

Les critères de légalité ou de moralité sont toujours sujets à débat et historiquement changeants. Les campagnes annuelles des pharaons en Nubie pour se procurer des esclaves relèvent de la prédation ainsi que je l'ai définie. A l'époque, dans la société égyptienne, elles n'étaient ni légalement ni moralement condamnables. Comme les expéditions de chasse auxquelles elles

³⁴ Même l'*Encyclopedia Universalis* ne propose pas d'entrée « pillage », qui ne semble donc pas faire figure de pratique historique digne d'intérêt. A l'article de la « prédation », il est question des buses variables et des guépards, mais point des humains. Dans le même ordre d'idées, j'ai entendu l'historien Henry Laurens déplorer qu'il n'existe à sa connaissance aucune étude historique sérieuse sur la Conquête – lacune considérable à ses yeux.

³⁵ J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, pp. 109-123. La citation est tirée des pp. 113-114.

s'apparentaient, elles contribuaient à la richesse et à la gloire du souverain. Les critères de légalité permettent de faire la distinction entre la taxation et le vol, le tribut et la spoliation. Mais toutes ces pratiques, morales ou non, légales ou non, peuvent être subsumées sous une commune catégorie de prédation. Ainsi, mise à sac, pillage, vol, esclavage, mais aussi tribut, taxation, racket, prélèvement de plus-value, « blanchiment d'argent » et recyclage dans le circuit bancaire légitime relèvent de la prédation. Les limites de la notion sont évidemment floues et négociables. Elles sont objet de débats et de contestations. L'un des traits communs à toutes ces pratiques, et qui mérite d'être souligné, c'est qu'elles supposent que l'on ait les moyens institutionnels, militaires, idéologiques, financiers ou autres de les mener à bien. L'imaginaire et les évaluations subjectives sont évidemment de la partie, comme on peut le voir dans le passage suivant.

Prédation légitime dans un royaume africain

Au début du XX^e siècle, le roi des Mankon (Cameroun) s'appropriait 5 % des femmes de son royaume à titre d'épouses, et prenait livraison de chèvres, vin de raphia, grains, huile de palme, tubercules et marchandises du commerce au loin. Il peut être considéré comme un prédateur par l'observateur occidental, surtout si celui-ci est imprégné de notions marxistes sur les relations de production entre dominants et dominés. En revanche, pour le roi et pour ses sujets eux-mêmes, le monarque ne faisait qu'engranger le produit des substances de vie et de reproduction qu'il était chargé d'emmagasiner auprès des rois défunts et de distribuer à la population, sous forme de substances matérielles comme sa salive, son souffle, sa parole, son sperme et d'autres substances démultipliant les précédentes, tels l'huile de palme et le fard rouge, censés féconder récoltes, bêtes et gens. Il était donc considéré comme *le premier producteur* de son royaume, et, comme tel, mis à la tâche pour assumer ce que Frazer appelait justement le « fardeau de la royauté ». Subjectivement, il était tout sauf un prédateur. Mais l'anthropologue et l'historien voient les deux côtés de la médaille. Objectivement, les richesses s'accroissent bel et bien au palais grâce à un processus avéré d'appropriation de biens que le souverain n'avait pas matériellement produits, même si, subjectivement, celui-ci n'est pas vécu comme tel par les intéressés. L'imaginaire de la royauté sacrée retournait les rapports entre le roi et ses sujets. Ces derniers apportaient au palais des chèvres bêlantes et trébuchantes, et étaient payés de retour par des pulvérisations de salive royale. Mais, alors que les chèvres ont un prix sur la place de marché, la salive royale n'a pas de prix, si bien que les paysans qui apportaient le produit de leurs labeurs s'estimaient largement gagnants dans cette transaction³⁶.

³⁶ Sur ce cas, voir J.-P. Warnier, *The Pot-King. The Body and Technologies of Power*, Leiden and Boston, Brill, 2007 ; et *Le Roi-Pot. Corps et technologies du pouvoir*, Paris, CERI-Karthala, coll. « Recherches internationales », à paraître en 2009.

Ainsi vont certains déplacements de valeur, d'autres se montrant beaucoup plus brutaux et étant ressentis comme tels par ceux qui les subissent : peuples conquis et pillés, esclaves capturés lors du djihad d'Ousmane dan Fodio, paysans sédentaires pillés par les nomades d'Asie centrale, « pauvres » exploités dans les ateliers, détenus des camps d'extermination par le travail, travailleurs des mines ou de l'industrie qui n'ont guère le choix.

L'ancienneté de la pratique est attestée par les préhistoriens Jean Guilaine et Jean Zammitt³⁷, qui estiment qu'au cours du pléistocène, en maintes occasions, un groupe qui avait pour lui la force n'hésitait pas à s'emparer d'un site particulièrement favorable au peuplement, comme un confluent, plutôt que de faire l'effort d'en trouver un autre d'intérêt équivalent et de l'aménager. Ces deux auteurs s'insurgent contre une vision romantique et idyllique des sociétés de chasseurs-récolteurs de la préhistoire. Nos mythologies modernes voudraient que la guerre ait été inventée avec l'agriculture, la ville et l'Etat, et qu'antérieurement à cette révolution les relations entre humains aient été pacifiques. Les données archéologiques disponibles montrent que l'on peut en douter : guerre et prédation accompagnent le devenir de l'humanité jusque dans l'actualité de l'activité économique.

Les recherches ethnologiques des cent dernières années témoignent de l'institutionnalisation de la prédation dans de nombreuses sociétés. Les pasteurs nomades ou semi-nomades du Sahel, du Soudan et de l'Asie centrale ont cultivé la pratique des raids afin de reconstituer leurs troupeaux lorsque ceux-ci avaient été décimés par une sécheresse, une catastrophe, un raid ou une épizootie. Les nomades, mobiles et bien équipés pour s'adonner à la razzia, n'en ont cependant pas le monopole. Les peuples maritimes ont pratiquement tous cultivé la piraterie sous ses diverses formes, grâce encore à leur mobilité sur mer. Mais les peuples sédentaires de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de l'Afrique subsaharienne n'étaient pas en reste, comme l'attestent les ethnographes. Les seconds se sont illustrés dans la chasse aux esclaves et aux éléphants – « le noir et le blanc » –, les premiers assurant le portage des seconds vers la Corne de l'Afrique, les régions du Proche-Orient, le Maghreb ou le littoral, l'Europe et les Amériques.

Une relecture braudélienne des déplacements de valeur au XX^e et au XXI^e siècle invite donc bien à briser le schéma chronologique établi par Marx entre une accumulation de routine (légale) *succédant* à une accumulation primitive (violente et illégale), pour en faire deux ressorts *permanents et essentiels* de la constitution des centres de dominance au cours des cinq derniers millénaires, y compris des centres d'accumulation du capitalisme. En d'autres termes, je fais l'hypothèse que, nonobstant l'éthique protestante, le capitalisme a mobilisé l'ensemble des

³⁷ J. Guilaine et J. Zammitt, *Le Sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, Seuil, 2001.

répertoires historiquement disponibles. Après tout, la plupart des pieux adeptes de John Wesley étaient des esclavagistes aussi vertueux les uns envers les autres qu'ils étaient sans état d'âme au regard des humanités différentes de la leur. Ils considéraient ainsi les territoires des Amérindiens comme *res nullius*, puisque les autochtones n'avaient pas de lois foncières. Ce motif autorisait les pionniers blancs très chrétiens à s'approprier les terres à mesure de leurs besoins sans avoir le sentiment de commettre une spoliation.

Cette très ancienne trajectoire se prolonge dans l'actualité la plus récente et permet de la mettre en perspective historique. La période du compromis capital/travail qui a marqué les Trente Glorieuses s'est accompagnée d'une égalisation des revenus et d'une augmentation des prélèvements obligatoires démocratiquement régulés. Ce fut une séquence au cours de laquelle la prédation a régressé comme mode de déplacement de la valeur à l'abri des barrières douanières nationales. Mais, durant cette période, les économies coloniales ont continué à alimenter des fortunes privées, parfois aux dépens des métropoles coloniales, qui faisaient les frais du « maintien de la paix ». Par ailleurs, l'argent du crime organisé, des activités illicites et de diverses rentes était recyclé dans le système bancaire, les fortunes privées et le trésor public. Les indépendances des années 1960 ont donné un coup de pouce à ces recyclages, qui ont explosé à partir du milieu des années 1970 à la faveur des chocs pétroliers, de l'injection des pétro- et des eurodollars dans l'économie mondiale, de l'entrée des pays occidentaux dans la stagflation et le chômage structurels qui ont motivé et justifié les recommandations libérales de sortie de crise et les plans d'ajustement structurel qui, à leur tour, ont alimenté des détournements dans les pays qui en bénéficiaient. Les prescriptions libérales ont fait naître beaucoup d'espoirs dans les années 1980. Presque trente ans plus tard, il semble bien qu'elles aient mis en place un système de prédation efficace et diversifié sur l'ensemble de la planète³⁸. Qu'on en juge.

Le tournant libéral du début des années 1980 a promu la « valeur actionnariale », le « moins d'Etat », la « règle de droit » censée favoriser la « bonne gouvernance », le marché libre, concurrentiel et globalisé, la déréglementation. Que les pays émergents aient pu tirer profit de cet ensemble de prescription est peu contestable, mais cela s'est fait au prix d'une flambée des inégalités, d'une pression à la baisse sur les petits salaires, d'une pression à la hausse sur les gros salaires, d'une pression déflationniste sur les prix à la consommation par mise en concurrence des

³⁸ Voir, à ce sujet, J.-F. Bayart, *op. cit.*, 2004 ; F. Misser et O. Vallée, *Les Gemmocraties. L'économie politique du diamant africain*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997 ; B. Hibou (dir.), *La Privatisation des Etats*, Paris, CERI-Karthala, coll. « Recherches internationales », 1999 ; J.-L. Briquet et G. Favarel-Garrigues, *Milieus criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'Etat*, Paris, CERI-Karthala, coll. « Recherches internationales », 2008 ; C. Chavagneux et R. Palan, *Les Paradis fiscaux*, Paris, La Découverte, 2008, coll. « Repères ».

producteurs à l'échelle du globe, de l'utilisation systématique du crédit à la consommation pour maintenir l'activité économique, de flux financiers spéculatifs énormes et peu régulés qui ont provoqué crises et désordres à répétition : crise asiatique, crise de gouvernance des entreprises (Enron, Worldcom, Parmalat), bulle Internet, crise des *subprimes* débouchant sur une crise financière d'une ampleur sans précédent, et sur une récession globale. Ces désordres s'accompagnent d'importants déplacements de valeur, d'accumulations de fortunes gigantesques et d'un élargissement de l'échelle des salaires dans les pays occidentaux, allant de 1 à 450, absolument inimaginable jusque dans les années 1980.

A partir de 1990, sous la plume des analystes et dans l'opinion publique, on a vu apparaître le vocabulaire de la prédation, comme l'atteste l'expression de « fonds vautours », qu'Aglietta et Berrebi décrivent ainsi :

« Achats de créances douteuses et interventions en *Private Equity* ont défrayé la chronique en Allemagne au printemps 2005. Ce fut le temps des rapaces. Profitant de l'affaiblissement des banques, les Fonds Vautours se sont abattus sur l'économie allemande. Le mouvement s'est amplifié dans toute l'Europe en 2006 où des milliers d'entreprises ont été acquises par ces fonds avec des endettements qui sont remboursés par démembrement et revente des entreprises par centres de profit. La rotation des fonds étant très rapide, il est bien évident que ces investisseurs financiers n'ont ni les compétences, ni l'incitation, ni le temps d'engager des stratégies industrielles avec les entreprises acquises. [...] L'entreprise comme organisation valant par son intégrité est superbement niée³⁹. »

La dénonciation des pratiques prédatrices n'est pas seulement le fait de penseurs radicaux hostiles au capitalisme. En 2008, à mesure que la crise financière révélait l'étendue du désastre, des économistes, responsables politiques et gestionnaires d'entreprises ont stigmatisé en bloc les paradis fiscaux, les rémunérations et indemnités extravagantes des dirigeants, l'absence de contrôle réglementaire, la faillite des garde-fous aux excès des banques d'affaires et des fonds d'investissement, les dérives des organismes de crédit qui, au lieu de financer les entreprises et l'économie dite « réelle », alimentent des circuits financiers imprudents, spéculatifs, prédateurs, et gagnants quelle que soit l'issue des transactions, y compris lors de leur sauvetage par la puissance publique : « pile je gagne, face tu perds ».

Ces dénonciations viennent aujourd'hui de toutes les cases de l'échiquier politique, mais elles recouvrent et souvent confondent deux débats fondamentalement différents. Le premier concerne la moralité et la moralisation des pratiques. Les théoriciens libéraux considèrent que les garde-fous

³⁹ M. Aglietta et L. Berrebi, *op. cit.*, 2007, p. 108.

éthiques ont cédé, mais qu'il suffit de les réparer et de les renforcer pour remettre l'économie réelle sur les rails, consolider le système financier indispensable à la marche des entreprises, continuer à rémunérer les actionnaires avec des retours sur investissement à deux chiffres, et ne rien changer sur le fond aux dispositifs mis en place dans les années 1980 pour favoriser la liberté d'entreprendre et pallier la stagflation et la montée du chômage au cours de la décennie précédente.

Pour une minorité d'analystes, cette question morale cache un débat de fond sur l'organisation structurelle des déplacements de valeur. Les questions de moralité importent – bien entendu. Mais toute question de moralité mise à part, une économie peut-elle maximiser la richesse quand celle-ci est livrée à une prédation qui dépasse la capacité de l'économie « réelle » à lui résister ? Peut-on compter sur des automatismes vertueux et autorégulés en la matière ? La crise de l'année 2008 dissipe bien des illusions et donne des arguments à ceux qui soulignent la coexistence symbiotique des politiques libérales, de l'Etat, de la prédation capitaliste et de l'économie du crime.

Sur le point qui nous occupe, il existe un autre débat, balisé par Arjun Appadurai et Philippe Beaujard qui, d'ailleurs s'inspire du premier. C'est celui de la relation entre ces déplacements de valeur et la hiérarchisation des pôles de dominance. Une vision naïve des choses (qui, à certains égards, n'a pas épargné Marx, pourtant tout sauf naïf) voudrait que plus la prédation est importante, plus elle abonde la richesse du centre et renforce sa dominance. Il faut y regarder de plus près. Dans une perspective historique et comparatiste, la question qui se pose est de savoir si le pillage et la prédation alimentent l'inflation (comme en Espagne à l'époque de Cortès), la consommation ostentatoire des élites (comme après les émeutes de Chicago), la défaite des mouvements ouvriers et la victoire du « *business* » aux Etats-Unis dans les années 1890 si l'on en croit Veblen⁴⁰, ou l'investissement productif. A première vue, on pourrait penser que seule la prédation qui alimente l'investissement enrichit durablement les centres de dominance. Mais on verra ci-dessous que ce n'est sans doute pas si simple, car la consommation somptuaire des élites est susceptible d'augmenter la « désirabilité » des produits du centre, qui regagnera ainsi dans la sphère marchande ce qu'il avait perdu en dilapidation ostentatoire.

Ce débat rebondit sur la question des chiffres : ceux de l'exploitation des Antilles à l'époque de la Traite ont par exemple été revus plusieurs fois à la baisse, et un taux de profit de 2 à 3 % semble avoir été la norme, qui alimentait la consommation somptuaire des élites et n'enrichissait pas les métropoles. Mais, dans d'autres cas – par exemple celui des « fonds vautours », un retour sur investissement à deux chiffres était (est encore sans doute) considéré comme la norme. Dynamise-t-il l'économie « réelle » ? La question mérite d'être posée après la crise financière de 2008.

⁴⁰ T. Veblen, *The Theory of the Leisure Class*, Londres, Allen & Unwin, 1925 [1899].

Enfin, le débat rebondit une fois encore avec la prise en compte du rôle de la consommation somptuaire dans la hiérarchisation des sphères d'interaction ou des sphères d'échange. On en trouvera une discussion détaillée dans le texte d'Appadurai mis en ligne en parallèle avec le présent essai. Je me contenterai d'en énoncer la conclusion : une économie de prédation peut alimenter une sphère d'échange – celle de l'élite et de sa consommation ostentatoire de marchandises échangées en circuit fermé, comme les toiles de maîtres, le mobilier d'antiquaires, les demeures les plus prestigieuses – sans que cette économie se répercute sur des sphères d'échange de niveau inférieur. En revanche, en renforçant la hiérarchie, cette concentration de richesse gelée en patrimoine est susceptible, à certaines conditions, de renforcer l'intensification du travail et la productivité dans les sphères d'interaction socialement inférieures ou géographiquement périphériques. Elle est également susceptible de consolider ce qu'Appadurai appelle la « désirabilité » des marchandises produites dans les centres de dominance et exportées vers leurs périphéries au bénéfice du centre.

Loin d'être un dysfonctionnement ou une déviance du capitalisme ou d'autres types d'économie, la prédation peut donc être considérée comme un phénomène historiquement récurrent, protéiforme, assimilé et naturalisé par le capitalisme, de sa phase marchande jusqu'à son avatar globalisé. Le fonctionnement et les effets de ces mécanismes prédateurs valident la théorie de la valeur énoncée par Simmel et reprise par Appadurai : la valeur émerge dans la circulation des biens. La prédation (comme l'échange) résulte de la rencontre des désirs et des rapports de force. La valeur dépend de la « désirabilité » des biens échangés.

Or celle-ci est construite pas les interactions entre partenaires, entre centres et périphéries. Elle est liée à la richesse et au prestige. Elle a partie liée avec des imaginaires. En position périphérique, les consommateurs intériorisent leur infériorité et importent au prix fort les produits du centre comme autant de biens permettant de s'approprier les qualités et la valeur du centre. L'accès à ces biens permet aux élites périphériques d'étayer leur statut social dans les hiérarchies locales sur le style de vie, la culture matérielle et la culture des apparences, qu'elles reformulent par métissage avec les apports des centres. Dans l'histoire des trois derniers millénaires, les textiles et le vêtement furent emblématiques de la construction de la désirabilité par les interactions propres à ces réseaux d'échange. La *consommation*, au centre comme à la périphérie, participe donc aux déplacements de valeur et à son appropriation. Le rapport entre désirabilité, consommation, prix et termes de l'échange est fondamental.

Elites et production de la « désirabilité » des « commodités »

La *désirabilité* d'une « commodité » (d'un service, d'une religion, d'une idéologie, d'une technique, d'une personne) n'est pas une création purement subjective et individuelle. Elle est politiquement construite. Elle est faite de la conjonction de trois éléments : en premier lieu, les qualités intrinsèques du bien ; que l'on pense à la qualité des textiles ou des voitures. Le deuxième élément est constitué par la manière dont le ou les centres construisent la désirabilité. La hiérarchie des marques de voitures (Rolls-Royce, Bentley, BMW, etc.), de la haute couture ou du luxe fait l'objet d'un classement constamment négocié dans lequel la presse spécialisée, la publicité, les médias, la consommation ostentatoire des *people*, les événements emblématiques (galas, Festival de Cannes, mariage du gotha, etc.) jouent un rôle important. Les « marques » sont, jusqu'à un certain point, de connivence avec les *people*, les médias et la publicité – mais jusqu'à un certain point seulement. Le troisième élément est constitué par les initiatives des élites périphériques consommatrices des biens désirables et par la conscience qu'elles ont de leur position dans les hiérarchies locales et internationales. En ce début du XXI^e siècle, la consommation des élites africaine, brésilienne, russe ou chinoise est emblématique à cet égard.

Ce rapport entre production de la désirabilité par les centres et structuration de hiérarchies locales à la périphérie apparaît clairement en Afrique subsaharienne de 1800 à nos jours (et sans doute antérieurement à 1800 si les sources historiques nous permettaient d'avoir accès aux siècles passés). Vers 1800, ce rapport bénéficiait aux centres que constituaient les grands royaumes côtiers comme le Bénin. Le rapport s'est inversé par la suite, à l'occasion de la colonisation. De nos jours, il se manifeste de manière évidente dans la consommation de personnel domestique, textiles, cosmétiques, produits pharmaceutiques, vêtements, armes, voitures, produits de luxe, loisirs dispendieux et biens de consommation globalisés. L'appropriation de ces biens permet de renforcer les hiérarchies régionales et locales. Elle permet également de les subvertir lorsque, en marge des hiérarchies, certains individus ou groupes se parent des plumes du paon, comme l'ont fait les Sapeurs congolais dans les années 1960 et 1970 en acquérant des vêtements de marque par des moyens frauduleux en France pour les exhiber et les distribuer de manière ostentatoire à leur retour au Congo-Brazzaville⁴¹.

⁴¹ J.-D. Gandoulou, *Entre Paris et Bacongo*, Paris, Centre Georges-Pompidou et Centre de création industrielle, 1984 ; *Au cœur de la Sape*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; *Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Plus récemment, les assauts des migrants contre les grillages de Ceuta et Melilla en 2005, et les départs de pirogues des côtes d'Afrique de l'Ouest vers les Canaries à partir de 2006 ont ressuscité dans la presse une vision misérabiliste et victimaire de la migration sur fond de surpêche, de crise agricole et de chômage en Afrique. Les enquêtes locales dressent un tableau beaucoup plus nuancé : les rivalités au sein de la maisonnée polygame, le désir de s'accomplir par la migration, la réussite de quelques jeunes aventuriers de retour pèsent beaucoup plus lourd que la misère pour déclencher l'aventure migratoire⁴². Au demeurant, les figures de « jatigi », « thiamen », « merlangue », « coxeurs » et « rallystes » ne se recrutent pas parmi les misérables, loin s'en faut. Ces « figures de la réussite et du pouvoir » ne sont intelligibles que sur fond de désirabilité des biens et d'accès à la consommation de la modernité.

La construction de la désirabilité est donc un phénomène complexe qui relève de la relation entre centres et périphéries. Les politiques d'exportation, d'importation et de consommation méritent donc d'être étudiées attentivement. Pour l'Afrique subsaharienne, les historiens comme Miller, von Oppen ou Sherrif⁴³ ont montré que les importations (biens européens ou asiatiques) offraient aux dirigeants africains des possibilités sans précédent d'accroître prestige et obligations, renforçaient la dépendance vis-à-vis des autorités politiques et, corrélativement, permettaient aux élites d'approfondir leur contrôle sur la population. La loyauté et la « générosité » étaient rendues opératoires par les importations et le commerce international. Dans son livre *L'Afrique est-elle protectionniste ?* Béatrice Hibou⁴⁴ montre la validité de l'argument jusqu'à nos jours : la valeur des biens importés réside certes dans une valeur-prix, mais seulement dans une certaine mesure. Le contrôle des importations (et donc la politique de la valeur des biens importés définie d'une façon large) est moins une question d'organisation économique qu'une question sociale et politique liée au contrôle de la population et à l'exercice du pouvoir. Cela n'est pas propre à l'Afrique, comme le suggère le livre d'Orlove sur l'Amérique latine⁴⁵.

Certes, tout consommateur consomme afin de satisfaire ses besoins les plus élémentaires. Mais les historiens et les anthropologues ont clairement montré que, même dans les sociétés et dans les

⁴² Voir le dossier thématique sur « Migrants ouest-africains. Miséreux, aventuriers ou notables » coordonné par Jean Schmitz dans *Politique africaine*, n° 109, mars 2008.

⁴³ Voir J. Miller, *Ways of Death. Merchant Capitalism and Angolan Slave Trade, 1730-1830*, Madison, University of Wisconsin Press, 1988 ; A. von Oppen, « Terms of trade, and terms of trust. The history and contexts of precolonial market production around the Upper Zambezi and Kusai », *Studien zur Afrikanischen Geschichte*, 1993 ; A. Sherriff, *Slaves, Spices, and Ivory in Zanzibar. Integration of an East African Commercial Empire into the World Economy, 1770-1873*, Londres, James Currey, Portsmouth, Heineman, 1987.

⁴⁴ B. Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Karthala, 1996.

⁴⁵ B. Orlove, *The Allure of the Foreign. Imported Goods in Postcolonial Latin America*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.

groupes sociaux les plus démunis, la consommation est investie de valeurs imaginaires qui disqualifient une approche utilitariste du fait consommatoire. Le consommateur est subjectivement utilitariste. Il compte bien que sa consommation alimentaire, vestimentaire, religieuse, son habitat, les soins du corps qu'il pratique, etc., lui procurent une utilité sous la forme d'un supplément de vie. Mais l'observateur ne peut que constater la part considérable d'imaginaire qui est investie dans la construction de toutes les matérialités de la consommation en une « réalité » pour le consommateur. Les biens de salut ne sont tels que parce que des images, des énoncés, des pratiques et des croyances collectives transforment des matérialités religieuses (des rituels, sacrements, lieux de culte, sanctuaires, objets de piété) en biens de salut. Ce raisonnement est transposable à tous les domaines de la consommation. Dans les sociétés occidentales, dès la naissance des configurations modernes de la consommation aux XVII^e et XVIII^e siècles telles que les analyse l'historien Daniel Roche⁴⁶, la part d'imaginaire placée dans le vêtement, l'alimentation, l'habitat, l'éclairage, les soins de santé, la consommation culturelle, etc., est déterminante. Le rôle de l'*imaginaire* est donc au cœur de la construction hiérarchique de la désirabilité et de l'émergence des hiérarchies.

L'imaginaire

Les sciences de l'homme et de la société ont construit cette notion au cours des cinquante dernières années, principalement à partir de l'apport de la philosophie (Jean-Paul Sartre, Gaston Bachelard, Cornelius Castoriadis, Gilles Deleuze) et de la psychanalyse (Jacques Lacan, Michel de Certeau). La notion dénote le rôle moteur de la production et de la communication d'images de fiction dans la créativité culturelle, l'innovation scientifique, les technologies du pouvoir, les constructions idéologiques. L'imaginaire, en ce sens, ne s'oppose pas au réel, mais le constitue dans sa réalité *pour le sujet*. Deleuze s'avère particulièrement intéressant dans ce contexte : il rappelle que l'imaginaire en tant que réalité est cette zone grise entre réel et irréel dont la prise en compte est indispensable pour saisir la complexité et la pluralité des manières d'être et d'agir, et pour comprendre la société dans laquelle nous sommes insérés. Un exemple extrême, tiré de la religion, le fera comprendre : un athée et un catholique vont ensemble assister à la messe. Avant la consécration du pain et du vin, chacun des deux voit du pain et du vin « réels ». Dès lors que le prêtre a prononcé les paroles performatives du sacrement et fait les gestes qui vont avec, l'athée voit toujours du pain et du vin « réels » alors que le croyant voit le corps « réel » et le sang « réel » du Christ sous les matérialités eucharistiques. Or ce « réel » n'est tel qu'en vertu de l'« imaginaire » de la religion.

Gaston Bachelard a souligné ce que la recherche scientifique et l'innovation doivent à l'imaginaire des chercheurs qui devancent ce qui leur est donné dans l'expérience empirique afin de l'organiser autrement, en un autre « réel » – scientifiquement vérifiable, celui-là. Mais c'est surtout dans la

⁴⁶ D. Roche, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII^e - XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.

construction des rapports interpersonnels, sociaux et politiques, ainsi que dans la manufacture de biens de consommation et dans la pratique consommatoire elle-même que se déploie l'imaginaire pour fabriquer du « réel ». L'imaginaire et la puissance de la fiction sont un des ressorts principaux de la construction de la valeur des choses et des personnes.

A partir de l'émergence de centres d'accumulation de richesse au troisième millénaire avant notre ère dans la région mésopotamienne, et avec celle de vastes sphères d'interaction hiérarchisées au tournant de l'ère chrétienne, ce sont principalement les centres qui ont assuré l'élaboration des imaginaires et la définition de la désirabilité des biens. De la Chine à la Méditerranée, les transformations et les brassages sociaux qui accompagnent l'apparition de ces réseaux hiérarchisés, écrit Philippe Beaujard⁴⁷, induisent une nouvelle pensée de l'univers et de la société. On voit alors apparaître les grandes doctrines philosophiques et religieuses (jainisme, bouddhisme, confucianisme, mazdéisme, humanisme philosophique grec, etc.) qui jouent un rôle important dans ces imaginaires.

Ceux-ci ne portent pas seulement sur les choses et les pratiques propres à assurer un surplus de vie (en ce monde ou ailleurs). Ils portent aussi sur *les personnes* et sur leur valeur : castes plus ou moins pures et plus ou moins proches d'un modèle idéal d'humanité : peuple élu, clergé, méditants et renonçants aptes à assurer l'accès à une immanence ou à une transcendance et à authentifier l'exercice du pouvoir, etc. Du côté du politique, d'autres catégories sociales – ou parfois les mêmes – produisent des imaginaires du pouvoir et de la culture qui légitiment la hiérarchie des conditions, de la richesse et de l'autorité. Tous ces imaginaires sont captés par les centres des sphères d'interaction. Il serait erroné de penser que la créativité est automatiquement moindre à la périphérie. Centres et périphéries participent à la création de ces imaginaires, mais ce qu'accomplissent les centres, c'est la captation et la diffusion de ces innovations. Et ce sont ces mêmes centres qui valident la désirabilité des choses et des personnes construite par les imaginaires en question. Contrairement à ce que pensait Marx, qui ne voyait dans les constructions idéologiques qu'une projection et un camouflage des rapports de classe, et un opium du peuple, les imaginaires définissent des espaces autonomes de créativité et de production des rapports sociaux et de la valeur des personnes et des choses. Les travaux des historiens résumés par Beaujard⁴⁸ donnent à penser que la première révolution industrielle en Europe fut bien préparée par une transformation profonde de l'agriculture et des transports, mais aussi, et de manière indispensable

⁴⁷ P. Beaujard, *op. cit.*, 2005.

⁴⁸ P. Beaujard, *op. cit.*, 2005, 2008.

et essentielle, par une révolution des imaginaires affectant les relations familiales, le rapport à l'espace/temps, la religion, le pouvoir, la consommation – cela pendant tout le XVIII^e siècle. A la même époque, la Chine était plus riche que l'Europe et jouissait d'une centralité beaucoup plus fermement établie. Mais, n'ayant pas connu de révolution idéologique analogue à celle de l'Europe, elle a suivi des trajectoires historiques qui ne lui ont pas permis de valoriser les esquisses d'un passage à la modernité industrielle.

Les centres, donc, ont validé, et valident encore, la nature des biens échangés, leur désirabilité, les termes et les technologies de l'échange. Les monnaies fluidifient les échanges et jouent un rôle important dans l'émergence de réseaux hiérarchisés. Ont-elles été un outil au service des centres afin d'assurer leur domination ? Beaujard serait enclin à le penser, dans la mesure où les centres ont le pouvoir d'imposer leurs monnaies ou tout autre monnaie qui leur convient. A l'inverse, Théret remarque que le pluralisme des monnaies fut la règle plutôt que l'exception jusqu'à une époque toute récente. La monnaie unique comme emblème de souveraineté ne s'est vraiment imposée qu'au XX^e siècle. Elle est mise en échec dans certaines régions du monde – particulièrement en Afrique. Les centres qui ont misé sur la monnaie comme réserve de valeur ont dû déchanter. L'Espagne au temps de la conquête de l'Amérique en a fait l'amère expérience. La monnaie a vocation à circuler. Elle n'a pas vocation à devenir une réserve de valeur, si bien qu'elle est un mauvais outil de domination. Les réseaux d'échanges sont faits de sujets mobiles et cosmopolites qui acceptent les monnaies qui leur conviennent plus que les monnaies que tel ou tel centre voudrait leur imposer. Même à l'époque actuelle, dit Théret, il ne peut y avoir de discours général possible sur le rapport entre domination et monnaie. C'est à voir au cas par cas, d'autant plus que bien des échanges échappent aux transactions monétaires, comme on va le voir maintenant.

Désirabilité, aliénabilité, inaliénabilité : la longue gestation du débat sur le don

A la suite de Polanyi⁴⁹, il a été communément admis que l'invention de la monnaie et de l'échange marchand a été la cause, dans l'histoire humaine, d'une « grande transformation », qui a extrait les rapports économiques de la matrice des rapports sociaux essentiellement constitués par des liens de réciprocité et de redistribution.

La relation de réciprocité a été analysée en 1924 par l'ethnologue Marcel Mauss dans son « Essai sur le don⁵⁰ », qui fit l'objet d'innombrables commentaires et est toujours au cœur des préoccupations des anthropologues. Mauss voit dans l'obligation de donner, de recevoir et de

⁴⁹ K. Polanyi, *op. cit.*, 1944.

⁵⁰ M. Mauss, « Essai sur le don », *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, pp. 143-362 [1924].

rendre un ressort ancien, durable, et fondamental des liens sociaux. Cette triple obligation définit une morale qui informe toutes les transactions économiques dans les régimes antérieurs à la « grande transformation » de Polanyi. En d'autres termes, elle définit une « économie morale » – terme qui apparaît dans les années 1830 dans le contexte des luttes autour de l'essor de l'industrie, du salariat et du déclin des formes anciennes de rapports économiques. Claude Lévi-Strauss a radicalisé l'interprétation de Mauss en faisant de l'échange des femmes dans l'alliance matrimoniale le processus fondateur de l'humanité – exclusif de tout autre – en ce qu'il constitue la contrepartie de l'interdiction de l'inceste et assure par le fait même le passage de la nature à la culture. C'est dire son importance. Dans la littérature sociologique des cinquante dernières années, le lien social est généralement assimilé à un lien d'échange, de réciprocité, de communication. En substituant l'échange marchand au don et au contre-don, la monnaie et le marché auraient porté un coup fatal à la socialité humaine et aux économies morales anciennes. Certains auteurs comme le philosophe Jacques Godbout, l'économiste Alain Caillé, et les chercheurs regroupés autour de la *Revue du MAUSS semestrielle* (Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales – sigle qui reproduit le nom de l'auteur de l'« Essai sur le don »⁵¹) se sont attachés à dénoncer l'économie de marché au nom des vertus qu'ils prêtent aux rapports de don et de contre-don.

L'économie de marché fait donc l'objet d'évaluations contradictoires. Formidable outil de prospérité pour la postérité d'Adam Smith, remarquable espace de créativité et d'émergence de la valeur tout en étant destructeur de « formes » socioculturelles pour la postérité de Georg Simmel, elle est accusée d'être à l'origine des maux de la modernité marchande par la tradition qui se réclame d'une certaine lecture du texte de Marcel Mauss.

Tous les protagonistes de ce débat ont cependant un point en commun : ils estiment que le passage de l'économie du don à l'économie de marché constitue une « grande transformation », selon les mots de Polanyi, une ligne de fracture essentielle, un basculement majeur dans l'histoire humaine, un clivage structurant dans les relations sociales. Or *rien n'est moins certain*. Annette Weiner⁵², une anthropologue américaine, a rouvert à frais nouveaux le dossier du don traité par Marcel Mauss à partir de données concernant les sociétés du Pacifique. Ce point n'est pas pris en

⁵¹ Voir à ce sujet le *Bulletin du MAUSS* depuis le n°1 publié en 1982, et qui s'est transformé en *Revue*. Voir également les ouvrages suivants : G. Berthoud, « La nébuleuse du don. Essai de clarification », *Bulletin du MAUSS*, 9 (1984), pp. 139-142 ; J. T. Godbout, en collaboration avec A. Caillé, *L'Esprit du don*, Paris, La Découverte, 1992 ; A. Caillé, *Anthropologie du don : le tiers paradigme*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000 ; J. T. Godbout, *Le Don, la dette et l'identité. Homo donator vs Homo oeconomicus*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2000, et *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Paris, Seuil, 2007 ; P. Chanial (dir.), *La Société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte, 2008.

⁵² A. B. Weiner, *Inalienable Possessions. The Paradox of Keeping-while-giving*, Berkeley, University of California Press, 1992.

compte par les théoriciens du MAUSS. Il revêt une telle importance au regard des politiques de la valeur qu'il mérite un traitement spécifique et détaillé.

Le débat qui oppose Annette Weiner d'une part à Claude Lévi-Strauss et au MAUSS d'autre part s'inscrit dans une controverse centenaire sur les logiques des systèmes de parenté. Cette controverse n'a guère eu d'échos au sein même des sciences sociales, alors que sa connaissance est indispensable à l'intelligence des innovations théoriques apportées tant par Lévi-Strauss à la fin des années 1940 au regard des échanges et de la réciprocité, que par Weiner à la fin des années 1980. Celles-ci ne sont pas apparues comme champignons après la pluie. Il y a, à l'origine, une gestation complexe dont la connaissance est seule à pouvoir expliquer les arguments développés par Weiner, Appadurai et Kopytoff. Je prie donc le lecteur de me pardonner une incursion potentiellement fastidieuse dans le domaine abscons de la parenté, qui fait habituellement les délices des seuls anthropologues. Cette incursion sera aussi brève que possible.

Les études anthropologiques sur la parenté commencent avec l'Américain Lewis Henri Morgan⁵³ à la fin du XIX^e siècle. Celui-ci, juriste de formation, anthropologue par vocation, est considéré comme le fondateur et le saint patron des études sur la parenté. Il distingue deux relations sociales fondamentales, l'une qui tient, dit-il, du « contrat », et l'autre du « statut ». Le statut est acquis par la naissance. Il relève de la filiation. Le contrat est optionnel. Il inclut l'alliance matrimoniale mais ne s'y réduit pas. La première relation est en quelque sorte verticale, entre générations successives. La seconde est horizontale, entre sujets d'une même génération.

La pensée de Morgan a déserté le sol américain et traversé l'Atlantique. Elle fut assimilée, sous bénéfice d'inventaire, par l'anthropologie sociale de langue anglaise et d'inspiration durkheimienne. Tandis que certains anthropologues, dont le plus fameux est sans doute l'Américain George Murdock⁵⁴, s'attachaient à inventorier, à classer et à nommer les différents systèmes de parenté en fonction du vocabulaire utilisé pour désigner les parents, des règles de filiation, d'alliance et de résidence, les anthropologues formés en Grande-Bretagne multipliaient les recherches de terrain, principalement en Afrique. Ils y constatèrent l'omniprésence des groupes de descendance (également appelés « groupes de filiation ») – clans, lignages, segments lignagers – qui structurent les rapports sociaux et politiques, en particulier dans les sociétés dites « segmentaires » dans lesquelles les rapports d'antagonisme et de coopération entre segments sont

⁵³ L. H. Morgan, *Ancient Society, or Researches in the Lines of Human Progress from Savagery through Barbarism to Civilisation*, New York, Holt, 1877 ; voir aussi T. R. Trautman, *Lewis Henri Morgan and the Invention of Kinship*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 1987.

⁵⁴ G. P. Murdock, *Social Structure*, New York, The Free Press, 1949.

configurés par leurs positions respectives dans les schémas généalogiques en forme d'arborescences. A la remorque des sociétés africaines qu'ils étudiaient, ces anthropologues ont été naturellement conduits à considérer que la filiation est logiquement, voire chronologiquement première par rapport à l'alliance matrimoniale, et que les groupes de descendance s'engagent secondairement dans des alliances afin de pouvoir se marier et se reproduire en filiation agnatique ou utérine. Le livre classique et qui fit date à ce sujet est le collectif dirigé par Radcliffe-Brown et Forde, *African Systems of Kinship and Marriage*⁵⁵.

C'est cet édifice que Claude Lévi-Strauss est venu raser jusqu'en ses fondations en 1947 avec *Les Structures élémentaires de la parenté*⁵⁶. Comment ? Lévi-Strauss s'appuie sur l'« Essai sur le don » de Mauss. Mauss y explique que les humains accèdent à l'humanité en renonçant au quant à soi, en « posant les lances », et en s'obligeant à donner, à recevoir et à rendre don pour don. Au regard des systèmes de parenté, cela revient à dire que la prohibition de l'inceste qui, dans l'espèce *Homo sapiens*, marque le passage de la nature à la culture – de l'animalité à l'humanité –, est la contrepartie de l'obligation qu'ont les humains de donner leurs filles en mariage au-dehors et de prendre les filles des autres pour épouses. Pour Lévi-Strauss, l'alliance est donc logiquement première par rapport à la filiation. C'est elle qui construit la reproduction en filiation proprement sociale et humaine.

Lévi-Strauss a donc énoncé une « théorie de l'alliance » qui s'opposait terme à terme à ce qui devenait par le fait même la « théorie de la filiation » des anthropologues sociaux principalement de langue anglaise⁵⁷. La controverse prit de l'ampleur ; dans les tribunes, les anthropologues américains d'inspiration boasienne comptaient les points. Le structuralisme lévi-straussien fut discuté pendant quarante ans sans qu'un nouveau paradigme soit proposé qui puisse englober et réconcilier les deux théories perçues comme incompatibles entre elles.

C'est à Annette Weiner que l'on doit l'invention d'un paradigme englobant et d'une critique convaincante du structuralisme lévi-straussien, déjà passablement écorné par les recherches de certains parentalistes. Que fit Weiner ? Deux choses. D'abord, elle se rendit en Mélanésie, là où Malinowski avait mené ses recherches sur les systèmes d'échanges qui contribuèrent à inspirer l'« Essai sur le don » de Marcel Mauss. Mais, alors que Malinowski – un homme – avait travaillé

⁵⁵ A. R. Radcliffe-Brown et D. Forde (eds), *African Systems of Kinship and Marriage*, Londres, Oxford University Press, 1950.

⁵⁶ C. Lévi-Strauss, *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, La Haye, Mouton, 1947.

⁵⁷ Un exposé classique de ces deux théories a été proposé par L. Dumont dans son *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale : groupes de filiation et alliance de mariage*, La Haye, Paris, Mouton, 1971.

sur les échanges masculins, Weiner – une femme – travailla sur les échanges féminins⁵⁸. Ses recherches révélèrent un certain nombre d'éléments significatifs, en particulier le fait que les Mélanésiens se gardaient bien de *tout* échanger. Que *toutes* les sociétés humaines pratiquent le don et le contre-don n'implique pas qu'elles engagent *tous* leurs biens dans l'échange. Il y a là un glissement de logique. En second lieu, elle relut l'« Essai sur le don » et vit que Mauss y écrivait en toutes lettres que l'obligation de donner, de recevoir et de rendre ne concerne que certains biens, mais que d'autres sont conservés en dehors de toute relation d'échange. Mauss mentionne ce fait, mais ne s'y arrête pas, car son analyse porte précisément sur les seuls échanges. La lecture faite par Lévi-Strauss ne retenait rien de cette précision et s'avérait donc partielle. Elle ne permettait pas de restituer l'ensemble du dispositif dont Boas avait constaté l'existence chez les Kwakiutl et Weiner chez les Trobriandais.

Mauss et les biens inaliénables (citation) :

« Il semble que chez les Kwakiutl, il y avait deux sortes de cuivres : les plus importants, qui ne sortent pas de la famille, qu'on ne peut que briser pour les refondre, et d'autres qui circulent intacts, de moindre valeur et qui semblent servir de satellites aux premiers. (Ex. BOAS, *Sec. Soc.*, pp. 564, 579.) La possession de ces cuivres secondaires, chez les Kwakiutl, correspond sans doute à celle des titres nobiliaires et des rangs de second ordre avec lesquels ils voyagent, de chef à chef, de famille à famille, entre les générations et les sexes. Il semble que les grands titres et les grands cuivres restent fixes à l'intérieur des clans et des tribus tout au moins. Il serait d'ailleurs difficile qu'il en fût autrement⁵⁹. »

Aux yeux de Mauss et de Weiner, il existe donc deux catégories de biens : les biens *aliénables* (les *commodities* de la langue anglaise, les « marchandises » dans la lecture qu'en donne Appadurai), et les biens *inaliénables*. Comme le montre admirablement Weiner, ces deux catégories sont dialectiquement articulées l'une à l'autre – ce qu'elle résume dans le titre de son ouvrage : *Inalienable Possessions. The Paradox of Keeping-while-giving*⁶⁰. Les biens inaliénables font l'objet d'une *transmission* d'une génération à la suivante (que Weiner nomme « reproduction »). Ils identifient une lignée. Les biens aliénables font l'objet d'une *circulation*. Ils incluent les échanges matrimoniaux. Les premiers constituent l'axe vertical du rapport social de parenté entre générations successives, les seconds se situent sur l'axe horizontal des relations

⁵⁸ A. B. Weiner, *Women of Value, Men of Renown : New Perspectives on Trobriand Exchange*, Austin, University of Texas Press, 1976. Ce thème fut développé plus tard par Marilyn Strathern dans *The Gender of the Gift*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 1988.

⁵⁹ M. Mauss, *op. cit.*, 1950 [1924], note 1, p. 224.

⁶⁰ A. B. Weiner, *op. cit.*, 1992.

d'échange entre sujets d'une même génération. Les deux axes se combinent à *égalité* sans qu'aucun des deux ne possède une priorité logique sur l'autre. Les deux placent les humains dans des relations d'échange et dans une continuité identificatrice.

Le détour par les études sur la parenté n'est pas une coquetterie d'anthropologue. *Seule* l'organisation sociale par la parenté donne la clé des débats autour du don depuis les recherches de Boas et de Morgan à la fin du XIX^e siècle. Les auteurs du MAUSS font abstraction de cet arrière-plan, qu'ils ne semblent pas connaître. Lévi-Strauss fut le premier à conjointre la lecture de l'« Essai sur le don » à l'étude de la parenté. Il faut continuer dans la voie qu'il a ouverte, et ne pas restreindre la lecture du texte de Mauss au *tout-circulationnel*. Biens inaliénables, biens aliénables, don, échanges marchands, filiation, alliance, axe vertical et axe horizontal de la socialité doivent être combinés dans une lecture d'ensemble ne laissant aucun résidu. C'est à quoi je m'attache ici.

A partir de là, on peut poser plusieurs questions. La première est la suivante : comment expliquer la lecture réductrice de Mauss par Lévi-Strauss, dont l'acuité d'esprit est pourtant proverbiale et n'a d'égale que la connaissance de l'œuvre de Mauss dont il témoigne ? Si l'on se reporte aux courants intellectuels dominants et innovants dans la France des années 1940 et 1950, une chose saute aux yeux : la linguistique d'inspiration saussurienne s'imposait comme le modèle d'une science humaine et sociale rigoureuse. La sémiologie et la sémiotique se développaient, qui alimentèrent les recherches de Barthes, Greimas, Baudrillard et bien d'autres. En d'autres termes, le modèle *communicationnel* et *circulationnel* était en passe de devenir non seulement dominant, mais unique. Lévi-Strauss n'échappait pas à l'emprise de cette hégémonie intellectuelle que l'on voit encore à l'œuvre de nos jours chez les sociologues du « lien social » réduit à l'échange et à la communication, comme chez les auteurs du MAUSS. Lévi-Strauss y échappait d'autant moins qu'il s'était inspiré directement et explicitement des méthodes de la linguistique dans sa quête des structures. Il a souligné la prégnance à ses yeux des oppositions binaires qui s'avèrent fondamentales dans la distinction des traits pertinents des systèmes phonologiques dans les langues naturelles, tout comme dans les mythes amérindiens qui distinguent et opposent le cru et le cuit, la nature et la culture, et qui sont autant de manières de produire du sens par le contraste et l'opposition.

L'anthropologie culturelle d'inspiration boasienne, qui fournit la matrice intellectuelle des travaux d'Appadurai, Kopytoff et Weiner, est restée insensible à la déferlante du tout-circulationnel, car la culture se *transmet* autant, sinon plus, qu'elle ne communique. Le texte

d'Appadurai et, surtout, celui de Kopytoff publié dans le collectif dirigé par le premier⁶¹ sont inaccessibles à quiconque n'a pas démêlé cette histoire intellectuelle complexe et – il faut le reconnaître – aussi ésotérique que le sont les Kwakiutl, les Trobriandais, et la tribu des anthropologues d'inspiration boasienne.

La seconde question est la suivante : comment évaluer et expliquer le malentendu entre le MAUSS et Weiner ? Le MAUSS a pourtant publié les travaux de cette dernière au motif qu'elle ne cesse de traiter du don⁶². La détermination dont il fait preuve pour reprendre à son compte les travaux des institutionnalistes comme Veblen et Polanyi afin de renouveler la lecture de ce dernier, et surtout de souligner l'existence de modes de circulation des biens, des services, des idées, etc., autres que le marché, emporte l'adhésion sauf sur un point, qui est de taille : c'est son incapacité à prendre la mesure de l'arme fournie par Weiner dans son combat contre le tout marché.

Les clivages structurants chez Weiner et le MAUSS respectivement

(le signe // indique l'emplacement des clivages les plus structurants)

La théorie d'Annette Weiner

Biens inaliénables (transmission, verticalité)	//	biens aliénables (circulation, horizontalité)	=	- don, contre-don, réciprocité - redistribution - troc - échange marchand
---	----	--	---	--

La théorie de Caillé, Godbout et le MAUSS

Don (redistribution, association)	//	échange marchand
--	----	-------------------------

Lorsque Alain Caillé et Jacques Godbout lisent Annette Weiner, c'est pour retenir ce qu'elle dit de la circulation des biens aliénables, tout en laissant de côté la transmission intergénérationnelle que Weiner appelle la « reproduction »⁶³. Ils en restent à la *priorité* et à la primauté du don,

⁶¹ I. Kopytoff, *op. cit.*, 1986, 2006.

⁶² Voir A. Weiner, « The reproductive model in Trobriand society », *Bulletin du MAUSS*, 1982 (2), pp. 7-19 ; « Reproduction : a replacement for reciprocity », *Bulletin du MAUSS*, 1982 (3), pp. 27-40 ; « Du sexe des anthropologues et de la reproduction chez les informateurs », *Bulletin du MAUSS*, 1984 (10), pp. 23-52, traduit par P. Taieb ; et surtout « La richesse inaliénable », *Revue du MAUSS*, 1988 (2), pp. 126-160, traduit par P. Rospabé.

⁶³ Voir par exemple A. Caillé, « Nature du don archaïque », *Revue du MAUSS*, 1991 (12), pp. 51-71, qui ne fait aucune référence au copieux article de Weiner publié par la *Revue* en 1988. L'article de Caillé relègue l'argument de Weiner dans une note de bas de page (note 40, p. 71) où l'on peut lire : « Nous suivons ici la voie ouverte par A. B. Weiner qui insiste sur l'importance décisive de cette exigence de reproduction [...]. Mais il nous semble que la reproduction doit être pensée dans les liens étroits, indissociables, qu'elle entretient avec la symbolique du don. » Sauf que, justement, Caillé se garde bien de le faire. Retour, donc, à la case départ du don, qui, dans toutes les publications postérieures, jusqu'aux plus récentes, comme celle de Philippe Chaniel (*op. cit.*, 2008), est présenté de bout en bout comme « premier » et seul

fondateur, à leurs yeux, de toute socialité. Jacques Godbout⁶⁴ va jusqu'à voir dans la transmission intergénérationnelle identifiante la raison et la marque d'un repli identitaire préjudiciable au lien social :

« La menace à l'identité constitue la bonne raison fondamentale de ne pas donner et de ne pas recevoir. Pour que le don constitue au contraire un renforcement de l'identité, nous avons vu que, autant dans les liens primaires que dans le don aux inconnus, il doit être vécu sous le mode de la dette positive. En ce sens, le don est l'expérience d'une identité non individualiste. »

Autrement dit, pour Godbout, il importe de ne rien garder par devers soi qui soit inaliénable et transmissible d'une génération à l'autre ! Faut-il en déduire que la relation de filiation exclut l'alliance, et que, par surcroît, elle est constitutivement individualiste ? C'est d'autant moins compréhensible que Godbout et Caillé se privent ainsi d'un argument de poids contre le tout-marché. A mon sens, ce dernier est critiquable aussi et surtout au motif que, en dehors et à côté du marché, il existe de la filiation, de la transmission et de l'inaliénabilité, et que tout n'est pas aliénable, que ce soit par mode de don ou sur un marché.

Il existe des différences significatives entre la transmission et l'échange qui font qu'on doit les distinguer clairement. Contrairement à la relation de réciprocité et du marché, la transmission est à *sens unique*, tout comme la filiation. Les générations successives reçoivent la vie des générations précédentes. Elles contractent une dette de vie insolvable. Mais elles ne rendent aucun contre-don en échange, sinon parfois des sacrifices et des offrandes aux défunts, qui ne soldent rien mais constituent plutôt des reconnaissances de dette. En revanche, les générations successives se débarrassent de la dette en la transmettant avec la vie qu'elles donnent à la génération suivante. Elles peuvent alors mourir en paix. Par contre, la relation de réciprocité est à *double sens*. On ne peut donc rabattre la filiation sur une relation de réciprocité. On ne peut rabattre le vertical sur de l'horizontal, ni la filiation sur l'alliance.

Autrement dit – et je sais en écrivant cela que je risque de déplaire –, le MAUSS reste à l'intérieur des limites du tout-circulationnel qui a servi de matrice tant au structuralisme qu'à la pensée hégémonique du marché compétitif et à la théorie du MAUSS relative à la priorité du don et de la réciprocité sur l'échange marchand. Les travaux du MAUSS ignorent ou mettent de côté le

fondateur d'un rapport social durable. Cela dit, les prises de position du MAUSS contre la nouvelle droite (d'Alain de Benoist par exemple) montrent que le Mouvement refuse de se laisser entraîner vers la re-valorisation de l'héritage, des traditions, de la religion. Peut-être est-ce la cause secrète de ses anticorps anti-Weiner. Le seul écho rigoureux et favorable des travaux de Weiner donné par le MAUSS se trouve sous la plume de Pierre Lantz, « Un changement de paradigme en anthropologie ? Annette Weiner », *Bulletin du MAUSS*, 1983 (8), pp. 61-78.

⁶⁴ J. Godbout, *Le Don, la dette et l'identité*, op. cit., p. 148.

seul correctif apporté par Marcel Mauss à une hégémonie du tout-circulationnel (que ce soit par le don, le marché ou la théorie de l'alliance). Ils ignorent la dimension verticale de la socialité. Ils ignorent la filiation et la transmission. En rabattant la transmission des biens inaliénables sur une relation de réciprocité, ils rabattent le statut sur le contrat. Or, dans un contrat, on choisit ses partenaires. Le contrat est fondé sur la réciprocité. Il est à double sens. Dans la filiation (sauf cas d'adoption – mais souvent l'adopté n'a pas le choix), parents et enfants ne se choisissent pas et il n'existe pas entre eux de relation procédant d'un contrat. Il y a donc malentendu. Le manque à gagner par rapport à la critique du marché est considérable.

Troisième question : pourquoi Arjun Appadurai considère-t-il que tous les biens aliénables – y compris les dons et contre-dons – partagent certaines caractéristiques essentielles de la marchandise, comme on le verra dans son texte ? Cette posture théorique est l'inverse de celle du MAUSS, qui souligne à l'envi l'incompatibilité radicale entre l'utilitarisme du marché et la logique humaniste et anti-utilitariste de la réciprocité. C'est qu'Appadurai raccorde son analyse à celle de Simmel, qui fait de l'échange la rencontre de deux désirs, même dans les relations de réciprocité. Le sacrifice consenti dans l'échange, y compris dans le don, suppose non pas un calcul utilitariste, mais une évaluation de ce dont on peut accepter le sacrifice afin d'obtenir l'objet attendu, sinon convoité – que ce soit une personne, un bien, une alliance, une dette, du prestige, ou une relation d'amitié. Sous le rapport de la rencontre des désirs et des sacrifices, la marchandise ne se distingue pas essentiellement du don. De plus, aux yeux d'Appadurai, comme de Weiner et de Kopytoff, le véritable contrepois de l'aliénabilité – quelle qu'en soit la forme : don ou marchandise – réside dans l'inaliénabilité de ce qui est trop précieux pour être sacrifié dans l'échange. Appadurai n'a pas besoin du don pour faire barrière à l'échange marchand, puisque les biens inaliénables lui opposent une barrière autrement infranchissable que celle que dresse la réciprocité.

Qu'est-ce qui est inaliénable et objet de transmission/reproduction ? Tout ce qui est trop précieux pour être sacrifié dans un échange sans que cela fasse scandale : des ancêtres, un nom, des bijoux de famille, une patrie, des convictions, éventuellement des dieux. Tout cela fait *patrimoine* – héritage des pères transmis par filiation. Maurice Godelier, rare lecteur francophone et passeur des travaux de Weiner, dit : essentiellement la religion et le sacré⁶⁵. Alain Caillé le reprend et affirme avoir un petit différend avec lui sur ce point, puisque Godelier, écrit-il, « explique que le don est second par rapport à quelque chose qui le précéderait et qui est la religion : il n'y a de don possible,

⁶⁵ M. Godelier, *L'Enigme du don*, Paris, Fayard, 1996, et *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007, pp. 203-211.

explique-t-il, que s'il y a des biens sacrés qui ne sont pas donnés⁶⁶ ». Je laisse à Caillé la responsabilité de sa lecture de Godelier. En ce qui me concerne, je note que le sacré, au sens des dieux, n'est qu'un aspect parmi d'autres de ce qui est trop précieux et identificateur pour être aliéné. Mais bien des sociétés n'ont pas de dieux. Prenons un exemple : pour une fois, la LCR se trouve en accord avec une théorie anthropologique lorsqu'elle affiche « notre vie vaut mieux que leurs profits ». Il y a là quelque chose sur quoi l'on ne peut transiger : la vie, surtout par rapport à ce qui est aliéné sur un marché pour faire du profit. L'inaliénable, c'est ce sur quoi l'on ne peut céder devant personne et que l'on souhaite pouvoir transmettre à la génération suivante avec la vie, tout en se défaussant de la dette que l'on a contractée vis-à-vis de la génération précédente. Ce sur quoi l'on ne peut transiger, c'est ce pour quoi, éventuellement, on prendra les armes afin de chasser l'opresseur du sol de la patrie, dût-on y laisser sa vie. La paix revenue, on « posera les lances », comme l'écrit Mauss, ou le « kalach », afin de parlementer et de s'engager dans l'échange.

Qu'on me pardonne ce détour et cette traversée de l'aride désert de la parenté. L'expérience que j'ai des débats évoqués ici m'a convaincu qu'ils étaient obérés par une lacune dans l'information que j'ai essayé de combler. Revenons à la marchandise.

Deux types de transactions sont susceptibles de faire scandale dans l'échange marchand. Le premier est la marchandisation de biens inaliénables : c'est la vente des bijoux de famille ou du patrimoine national, ou la profanation d'un site intouchable et sacré. C'est un scandale absolu, pourrait-on dire, car il franchit une limite qui n'est pas négociable. Le second est la marchandisation de « commodités » qui relèvent d'une autre modalité de l'échange que le marché (don, contre-don ou troc). Dans la France contemporaine, il est légitime d'échanger des faveurs politiques ou des facilités administratives contre d'autres faveurs de même type : c'est ce que l'on appelle un « échange de bons procédés », ou un « retour d'ascenseur ». Mais il n'est pas légitime d'échanger ces faveurs contre de l'argent : il s'agit alors d'un délit de corruption active ou passive. Ce scandale est « relatif », car, dans ce cas de figure, on se situe de bout en bout dans le domaine des « commodités ». Seule change la modalité de la transaction d'échange – et, au cours des siècles, elle s'est considérablement modifiée. Après tout, au XVIII^e siècle, on achetait les charges de parlementaire sans que cela fasse scandale, au contraire.

Ces distinctions sont importantes au regard des politiques de la valeur. Elles nous permettent de préciser plusieurs aspects de notre analyse. En premier lieu, la construction de la désirabilité des

⁶⁶ A. Caillé, « Le don entre science sociale et psychanalyse », *Revue du MAUSS semestrielle*, 2006 (27), pp. 57-78. La citation est tirée de la p. 67.

« commodités » – et donc de leur valeur – est étroitement dépendante de l'existence, de la nature et de la richesse (esthétique, matérielle, empreinte de rareté ou de sacralité, etc.) du *patrimoine inaliénable* du groupe ou du centre de dominance qui construit la désirabilité des « commodités ».

Concrètement, cela veut dire que le patrimoine des plus grandes fortunes du monde, gelé dans l'inaliénabilité de ses résidences, de ses toiles de maîtres, de ses collections, de son style de vie « exclusif », de ses loisirs dispendieux, de ses voitures de luxe, de sa subjectivité d'exception, est la référence de ce qui est désirable pour les élites du reste du monde et pour la masse des consommateurs qui ont en partage les biens de moindre valeur. L'inaliénabilité des fortunes privées s'inscrit dans une inaliénabilité beaucoup plus englobante et fondamentale définie par les personnes morales, les groupes, les Etats, les familles et les dynasties en position de centralité. Le Louvre, *La Joconde*, la ville de Paris, ses avenues, ses monuments, l'immobilier de son « triangle d'or » et de ses lieux de luxe définissent une sphère d'inaliénabilité hautement désirable et configurent la désirabilité des produits aliénables de l'industrie du luxe auréolés de ce que l'on pourrait appeler leur « parisianité ». En forçant le trait, on pourrait dire que, si Paris était détruit, LVMH perdrait une part importante de ce qui fait sa valeur en bourse et la valeur de ses produits, même si aucun de ses sites de production n'était touché. LVMH garderait Londres, Tokyo et New York, mais c'est bel et bien Paris comme capitale et patrimoine concentré et incontesté du luxe qui garantit la valeur du reste.

« Biographie culturelle » de *La Joconde* (suite et fin)

La Joconde, tableau le plus regardé et le plus commenté du monde, semble rebelle à ce qu'Appadurai appelle la « candidature » à la marchandisation. Peinte aux alentours de 1500, elle ne quitta pas Léonard de Vinci du vivant de celui-ci, qui l'emportait dans tous ses déplacements. Dès qu'elle fut acquise par François I^{er}, qui en fit l'achat, elle devint emblématique du patrimoine de l'Etat français. Elle est inséparable du Louvre et de Paris, où, quelques rares et brefs voyages mis à part, elle a séjourné pendant toute sa vie de tableau. Elle ne devint une « commodité » qu'à deux reprises au cours de ces quatre siècles : très brièvement lorsque François I^{er} en fit l'achat, probablement auprès des héritiers du peintre, et, de 1911 à 1913 lorsque Vincenzo Perugia, un vitrier italien travaillant au Louvre, la subtilisa. Selon certaines versions de cette histoire, le vitrier aurait cru que le tableau avait été volé par la couronne de France, et il aurait tenté de le restituer à l'Italie. Le tableau eut donc le statut de « commodité » une fois à titre de marchandise, une autre fois au titre d'un vol avec recel.

Ce serait donc une erreur de penser que les politiques de la valeur se jouent exclusivement dans l'espace occupé par les seules « commodités » – que celles-ci circulent par vol, pillage, échange réciproque, troc ou échange marchand. La construction de la désirabilité se joue pour une part importante *en dehors* de cet espace, dans celui des biens inaliénables et patrimonialisés, les plus désirables puisque soustraits à la circulation, et de grande « valeur », bien qu'ils n'aient pas de prix, ou du fait même qu'ils sont sans prix. Ils ont d'autant plus de valeur, dirait Simmel, qu'ils se soustraient au désir que nous avons de les acquérir. Ils ne peuvent s'acquérir que par le pillage des sites historiques, le vol dans les collections et les musées, et sur le marché du trafic d'art.

Cet aspect des politiques de la valeur se construit par l'accumulation de patrimoines personnels ou collectifs aussi fabuleux que possible, gelés dans une inaliénabilité impériale, investis d'esthétique, d'intellectualité, d'un style de vie complexe et princier, et de la subjectivité des grands et des « *Ultra-High Net Worth Individuals* » dont les objets de désir donnent le ton dans l'univers de la consommation, et qui en tirent une part de leur identité et de celle de leur lignée. Les centres de dominance pratiquent donc les politiques de la valeur en décidant de ce qui va être soustrait aux jeux de l'échange et incorporé à leur identité.

Le capitalisme, au sens où Braudel emploie ce terme, trouve son couronnement dans la constitution d'immenses fortunes dont une part est remise en circulation dans ce que cet historien appelait les « jeux de l'échange », à titre de mise pour gagner plus gros encore ou à titre de consommation ostentatoire, et dont une autre part est soustraite à ceux-ci et investie dans l'acquisition de biens exclusifs et inaliénables.

La prise en compte de la dimension d'inaliénabilité apporte un complément essentiel à la théorie de Simmel sur un point qui demeure en dehors des limites de l'épure qu'il a tracée, mais qui n'altère en rien sa pertinence : si la valeur émerge dans l'échange des « commodités » entre des subjectivités, elle suscite des désirs qui se déchainent avec d'autant plus de force que les commodités renferment une paillette d'un ailleurs hors d'atteinte et soustrait à la « commodification », qui se trouve là-bas, quelque part où s'abritent les trésors accumulés d'une vraie vie de rêve⁶⁷.

Lorsque le consommateur moderne achète un bien aussi trivial que du shampoing ou du gel douche, de célèbres marques grand public lui proposent des recettes de jouvence, de beauté ou de nature vierge et inviolée qui sont hors de sa portée⁶⁸. La publicité s’y emploie, l’imaginaire de la consommation fait l’emballage et la valeur de l’achat.

De l’économie informelle aux activités « licites-illégales » et à l’économie morale

Nous allons maintenant changer d’échelle et nous pencher sur l’impact des politiques de la valeur au niveau le plus local. Au début des années 1970, Keith Hart⁶⁹ a forgé l’expression, promise à une exceptionnelle fortune, d’« économie informelle ». Il raconta plus tard avec humour comment, en tant que jeune anthropologue menant une enquête de terrain dans la ville d’Accra au Ghana, il fut impliqué dans des transactions multiples qui le transformèrent progressivement en opérateur économique. Devant qualifier ses activités de manière à leur donner les traits d’un objet scientifique légitime sous la forme d’une thèse de doctorat, il inventa les termes d’économie et de secteur « informels ».

La variable clé, écrit-il, est constituée par « le degré de rationalisation du travail – c’est-à-dire la question de savoir si oui ou non la main-d’œuvre est recrutée sur une base permanente et régulière pour une rémunération fixe⁷⁰ ». Cette notion de formalité dérive de la théorie wébérienne de conduite rationnelle/légale qui favorise l’émergence d’une organisation économique capitaliste formalisée. Ni le critère d’échelle de grandeur, ni celui de productivité ne sont pris en compte dans la définition donnée par Hart. Celui-ci est par ailleurs attentif à souligner qu’il ne parle pas des personnes, mais des rôles ou des activités⁷¹. Le même individu, dit-il, opère souvent des deux côtés de la frontière entre les deux secteurs, parfois au cours d’une même transaction.

Hart soulignait ainsi la complémentarité entre les deux secteurs économiques plus que le rôle de suppléance rempli par l’informel. La ville africaine se caractérise par la multiplicité des activités lucratives qu’elle propose, tant dans le salariat que dans ses à-côtés. Ce trait contribue à

⁶⁸ A ce sujet, on pourra consulter J.-P. Warnier (dir.), *Le Paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*, Paris, L’Harmattan, 1994 ; et C. Rosselin et J.-P. Warnier (dir.), *Authentifier la marchandise. Anthropologie critique de la quête d’authenticité*, Paris, L’Harmattan, 1996, sur la fabrication de l’« authenticité » des marchandises. Ces travaux se réfèrent à ceux de Kopytoff sur la biographie culturelle des choses dans son rapport à la construction de celles-ci en « commodités », et sur la manière dont elles peuvent être soustraites à cette condition. Voir également Charles Lindholm, *Culture and Authenticity*, Malden, Oxford, Blackwell, 2008.

⁶⁹ K. Hart, « Informal income opportunities and urban employment in Ghana », *Journal of Modern African Studies*, 11 (1), 1973, pp. 61-89.

⁷⁰ K. Hart, *op. cit.*, p. 68 (trad. J.-P. Warnier).

⁷¹ *Ibid.*, p. 66.

l'attractivité des villes. La plupart des salariés qu'il a rencontrés se servaient de leurs gains pour financer des activités rémunératrices « informelles », souvent par parents interposés.

La notion d'économie informelle et la réalité à laquelle elle donnait un nom et des contours furent diversement appréciées. A charge, certains économistes et décideurs soulignèrent que le secteur informel permettait aux firmes industrielles de pratiquer des salaires d'autant plus bas qu'ils pouvaient être complétés par ailleurs, empêchant ainsi le décollage économique. Les mêmes, ou d'autres, remarquèrent que, de l'informel, on glissait facilement vers l'illégal (Hart en était bien conscient), c'est-à-dire vers une activité économique échappant à la taxation, à la protection des travailleurs et des consommateurs, bref à toute réglementation et à tout encadrement. Le Bureau international du travail, en revanche, vit dans l'économie informelle ou « seconde » un moyen privilégié de créer des emplois tout en produisant des biens et des services à bon marché pour les consommateurs défavorisés.

Ces interprétations contradictoires, écrit Janet MacGaffey⁷², négligent les dynamiques politiques qui permettent d'expliquer l'échelle et l'essor de la seconde économie. Celle-ci existe pour des raisons politiques et économiques. Pour cette anthropologue spécialiste du Zaïre⁷³ (maintenant République du Congo), les deux secteurs nommés par Hart ne représentent pas les deux termes d'une option de développement :

« La seconde économie existe pour des raisons politiques tout autant qu'économiques ; ses activités sont en principe sous le contrôle de l'Etat mais échappent à ce contrôle ou impliquent l'usage illégal de fonctions politiques. Il est important d'y voir non seulement des solutions à la survie du ménage ou à des problèmes de subsistance individuelle, mais aussi de manière privilégiée, comme des choix politiques validés par le discours politique [...]. L'intervention gouvernementale ne crée pas les pratiques informelles mais modifie le contexte dans lequel elles s'inscrivent, ainsi que leur qualification légale⁷⁴. »

L'auteur s'appuie sur les travaux de Jean-Marie Cour, chef économiste à la Banque mondiale, et de Polly Hill⁷⁵ pour chiffrer ce qu'elle appelle l'« économie réelle » du Zaïre à partir d'un recensement des maisonnées, d'enquêtes de consommation, et du calcul des revenus que l'on peut établir à partir de ces deux catégories de données en les croisant. Les chiffres ainsi obtenus montrent que le PIB « réel » du Zaïre est trois fois plus élevé que celui qu'affichent les statistiques,

⁷² J. MacGaffey (ed.), *The Real Economy of Zaire. The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Londres, James Currey, 1991, p. 9.

⁷³ J. MacGaffey, *Entrepreneurs and Parasites. The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaire*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, et *op. cit.*, 1991.

⁷⁴ J. MacGaffey, *op. cit.*, 1991, p. 9 (trad. J.-P. Warnier).

⁷⁵ P. Hill, *Development Economics on Trial : the Anthropological Case for the Prosecution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

quelles qu'en soient les sources. Des innovations conceptuelles sont indispensables pour aborder cette réalité économique dans sa cohérence et sa globalité, sous l'étiquette « d'économie réelle⁷⁶ ».

La première consiste à mettre en place une matrice de comptabilité des ménages (que Jean-Marie Cour désigne du terme de « *social accounting matrix* ») destinée à construire des agrégats. Cette matrice doit permettre de comparer les entrées et les sorties dans trois domaines : les secteurs d'activité, les zones (rurales et urbaines) ainsi que les régions, et enfin selon les catégories sociales les plus significatives (petits agriculteurs, salariés, entrepreneurs, fonctionnaires, élites politiques, etc.). Elle sert à alimenter les données chiffrées à partir de sources très diverses, officielles ou non.

Appuyée sur des données quantitatives et chiffrées plus fiables, J. MacGaffey⁷⁷ est à même de resserrer sa définition de la composante informelle de l'économie réelle à :

« ces activités économiques qui échappent à tout inventaire et à toute évaluation quantitative [officielle], et qui sont illégales à des degrés divers. Elles consistent en : 1) la production légale mais cachée de biens et de services afin d'éviter la fiscalité et les autres charges ; 2) la production de biens et de services illégaux ; 3) les revenus cachés en nature, qui comprennent les profits tirés du troc ; et 4) les autres possibilités de gains qui sont illégales ou qui, d'une manière ou d'une autre, privent l'Etat de ses revenus. »

Certains auteurs comme Wiles⁷⁸ (1987, pp. 21-22) préfèrent parler d'économie « illégitime ». En effet, souligne ce dernier, cette économie souterraine n'existe qu'à titre de réponse à l'incapacité de l'Etat à faire face aux besoins fondamentaux de la masse des pauvres. C'est une réponse pratique à une politique économique qui échoue à lui faire sa place. Le mot « illégitime » désigne dans ce cas ce qui échappe à la légitimité politique, mais que les acteurs eux-mêmes considèrent comme « licites » du fait de la défaillance de l'Etat.

Dans les années 1970 et 1980, le Zaïre est entré dans une phase de crise aiguë qui a vu s'effondrer par pans entiers les services publics, les infrastructures et les activités industrielles du pays. Parallèlement, le quadruplement des prix du pétrole et le recyclage des pétrodollars fournirent un terrain fertile à la floraison en Afrique de pratiques plus ou moins frauduleuses. Les salaires

⁷⁶ Pour autant que je sache, l'expression d'« économie réelle » a été inventée par Janet MacGaffey. Pendant quinze ans, elle a conservé son sens originel d'activité économique considérée dans son ensemble (secteurs formel et informel confondus), permettant la production effective de richesse et la subsistance des ménages. De là, elle en est venue à être opposée aux activités financières spéculatives, éventuellement destructrices de valeur au détriment de l'activité productive. C'est dans cette seconde acception qu'elle a fait fortune à l'occasion des crises financières depuis le tournant du XXI^e siècle.

⁷⁷ J. MacGaffey, *op. cit.*, 1991, p. 12 (trad. J.-P. Warnier).

⁷⁸ P. Wiles, « The second economy. Its definitional problems », in S. Alessandrini et B. Dellago (eds), *The Unofficial Economy*, Aldershot, Grover, 1987, pp. 21-33.

tombèrent à des niveaux ridiculement bas. Or, écrit MacGaffey⁷⁹, pendant toute cette période, « le fait que la population urbaine survit effectivement, se nourrit, s'habille et se loge, à des degrés divers de difficulté et de prospérité, est un indicateur significatif de l'énorme volume de la seconde économie et du dynamisme de l'économie réelle, qui dépasse largement ce qu'on peut en saisir à travers la comptabilité nationale. »

Bien que certains auteurs aient mis en doute l'existence d'un Etat zaïrois sous Mobutu, MacGaffey estime que l'Etat, qui s'est montré incapable de satisfaire aux besoins de la population, a apporté la preuve de son efficacité au service de la minorité qui s'est approprié les bénéfices de l'économie formelle, a posé les conditions et les règles du jeu de la seconde économie, a engrangé les bénéfices de la contrebande massive pratiquée aux frontières, a alimenté la seconde économie, et s'est attribué les bénéfices des prêts d'ajustement structurel.

Faut-il considérer le Zaïre de Mobutu comme un cas baroque de mauvaise gouvernance et comme le plus mauvais élève de la classe en matière de capitalisme ? Si ce qu'énoncent Braudel et Beaujard possède quelque vérité, il faut au contraire faire l'effort intellectuel de voir le Zaïre comme un verre grossissant qui révèle les mécanismes de production, de déplacement, de prédation et de conversion de la valeur (dans l'espace/temps, entre acteurs, d'une catégorie sociale à l'autre) qui sont à l'œuvre dans les politiques de la valeur. Le cas du Zaïre se situe à l'extrémité d'un continuum dont le pôle opposé serait occupé par un pays utopique dans lequel une régulation démocratique efficace, une justice sans faille, des mœurs policées, une morale rigoureuse et la modération générale des goûts de consommation comprimeraient la hiérarchie des revenus dans une fourchette de l'ordre de un à dix, et maintiendrait sous contrôle toute pratique violente ou frauduleuse de déplacement et d'appropriation de valeur. Ce serait également une société dans laquelle la désirabilité des biens, des services, des styles de vie, etc., ne serait pas construite par le sommet richissime d'une hiérarchie sociale très profonde, ni par un centre de dominance extérieur à la société, mais par l'ensemble des citoyens. Dans cette société utopique, pourrait-on encore parler de « capitalisme » au sens du second étage de la maison braudélienne ? Sans doute pas. L'activité y serait cantonnée dans les limites étroites d'une économie de marché démocratiquement régulée. Ce pays n'existe pas. C'est une utopie. Même les pays les plus démocratiques se situent quelque part entre le pôle zaïrois et l'utopie démocratique.

Les questions qui se posent dans tous les cas de figure réels et concrets sont de deux ordres. Un premier ordre de questions – politiques – est comment contenir la violence dans les limites qui permettent au jeu de continuer au bénéfice de la hiérarchie. L'autre – analytique – est de

⁷⁹ J. MacGaffey, *op.cit.*, 1991, p. 14.

comprendre comment le jeu peut réellement continuer dans des situations de désordre de type zaïrois, c'est-à-dire comment l'économie réelle peut produire et déplacer de la valeur sur une échelle massive qui, comme l'indique MacGaffey, a permis à la population zaïroise de se nourrir, de s'habiller et de se loger, mais – pourrait-on ajouter de manière tout aussi essentielle – de se distraire, de pratiquer le football, de jouer et d'écouter de la musique, de se retrouver dans les fêtes familiales et les bars ? En d'autres termes, comment cela peut-il « marcher » dans des conditions aussi adverses ?

De l'économie réelle aux « gains à la marge »

L'une des réponses les plus éclairantes à la question que l'on vient de poser est celle qu'a élaborée Jane Guyer en étudiant l'approvisionnement en vivres de la ville de Yaoundé au Cameroun⁸⁰. Elle note que celui-ci fut une préoccupation constante des autorités coloniales et post-indépendance. Les politiques publiques, à cet égard, passèrent par cinq phases successives (dont nous faisons grâce au lecteur), qui montrent que l'administration fut finalement dépassée par la créativité des acteurs locaux qui assurèrent l'approvisionnement sans intervention des autorités dès la troisième étape. Cela se fit par des moyens locaux, artisanaux, efficaces, et à faible coût.

Une thèse avancée par Tite Ngoumou⁸¹ sur l'approvisionnement en bananes plantain de la ville de Yaoundé au début des années 2000 montre que les analyses de Guyer n'ont pas pris une ride depuis ses premiers travaux, et que l'approvisionnement en vivres de la ville de Yaoundé reste de part en part artisanal. Le Cameroun produit annuellement près de 2 millions de tonnes de manioc et 1,3 million de tonnes de bananes plantain qui contribuent à alimenter les marchés urbains. Y interviennent une multiplicité d'acteurs : maisonnées des petits producteurs indépendants, journaliers, organisateurs de transport, propriétaires de véhicules divers, réparateurs, chauffeurs, commerçants en bois qui mettent à profit les transports de bananes afin d'acheminer leurs biens sur les marchés urbains, revendeuses, pousseurs, etc. La police, sous diverses formes, est également de la partie. On serait bien en peine de distinguer un secteur « formel » d'un secteur « informel » dans une filière de ce type. « Ça marche », l'exemple des mégapoles africaines est là pour en témoigner.

⁸⁰ J. Guyer, « Feeding Yaoundé, capital of Cameroon », in J. Guyer (ed.), *Feeding African Cities. Studies in Regional Social History*, Londres, Manchester University Press for IAI, 1987, pp. 112-151.

⁸¹ T. Ngoumou, « Le ventre de Yaoundé : banane plantain et approvisionnement urbain. Du petit producteur à l'assiette du consommateur », thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris-Descartes, 2007.

A partir du cas de Yaoundé, Guyer analyse l'approvisionnement des mégapoles africaines contemporaines. Des villes de plusieurs millions d'habitants comme Lagos, Douala ou Kinshasa sont alimentées par un maillage artisanal de production et de distribution de vivres qui revient trois fois moins cher que les systèmes dits « modernes » qui, dans ces mêmes villes, approvisionnent les institutions comme l'armée, les hôtels, les cantines scolaires et universitaires. Citons son texte⁸², où l'on voit clairement l'empreinte des travaux de MacGaffey :

« Dans certains domaines de l'existence, les conventions et les institutions qui se sont développées dans un contexte indirectement global sont encore aujourd'hui suffisamment crédibles pour "marcher" afin d'organiser les économies marchandes jusqu'à nos jours, même dans des conditions de confusion, telles que celles des années Abacha au Nigeria. On a nourri des populations urbaines en croissance rapide ; on a développé les importations de biens de consommation ; on a formé des apprentis ; de nouvelles formes d'échanges monétaires et de contrats internationaux ont vu le jour. »

Afin d'analyser ce phénomène, Guyer élargit le champ de ses investigations aux trois derniers siècles de l'histoire africaine pour dégager un certain nombre de répertoires historiques qui font que « ça marche ». Pourquoi et comment, donc, cela « marche »-t-il ? Il n'y a pas pour Guyer de réponse simple, mais une conjonction de plusieurs mécanismes :

- la multiplicité des monnaies (par exemple le dollar, le naira, le franc CFA) permet de les spécialiser dans des réseaux d'échange socialement et géographiquement distincts les uns des autres, et portant sur des marchandises distinctes encore de nos jours. Les sphères d'échange, célèbres dans la littérature africaniste, sont encore pertinentes aujourd'hui ;
- la multiplicité des échelles de valeur rend possible de satisfaire toutes les parties prenantes à l'échange, les uns et les autres ne mesurant pas les valeurs selon les mêmes critères ni avec les mêmes unités de compte. Cela permet de concevoir qu'un même bien n'ait pas une seule valeur mais plusieurs, distinctes les unes des autres ;
- les partenaires pratiquent des échanges qui incluent des composantes non mesurables qui font la différence : le rang, le pouvoir, l'entretien des relations de clientèle, de réseaux, etc.

Mais cela ne marche pas toujours. Guyer⁸³ dresse une liste non exhaustive de catastrophes économiques individuelles ou collectives qui mettent en échec le bon déroulement des opérations commerciales : l'effondrement des prix du marché qui ruine les intermédiaires ; la fragilité du

⁸² J. Guyer, *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 2004, p. 6 (trad. J.-P. Warnier).

⁸³ J. Guyer, *op. cit.*, 2004, pp. 119, 137, 158 et 159.

système bancaire ; les escroqueries caractérisées ; les individus qui perdent soudainement toute valeur spirituelle et sont exclus des transactions, etc. Mais MacGaffey⁸⁴ avait déjà fait remarquer, preuves à l'appui, que c'est dans les interstices ouverts par ces crises et ces effondrements que de nombreux entrepreneurs africains trouvent des espaces de création et d'innovation.

Dans la mesure où « ça marche », les gains se font « à la marge », explique Guyer⁸⁵. Pour bien comprendre ce qu'elle entend par là, il faut se reporter à l'une des références de ses travaux, établie par l'anthropologue Paul Bohannan en 1955. Les Tiv du Nigeria, explique-t-il, reconnaissent l'existence de « sphères d'échange » spécialisées dans certaines « commodités » échangeables les unes contre les autres à l'intérieur d'une même sphère. Chaque sphère est investie de valeurs morales et séparée des autres par des cloisons à peu près étanches. La sphère la plus prestigieuse est celle qui touche à la circulation des personnes dans le cadre de l'alliance matrimoniale et de la filiation. Cette sphère d'échange n'est pas monétarisée. Jusqu'à ce que le colonisateur britannique impose la pratique de la compensation matrimoniale en argent, les Tiv pratiquaient l'échange des sœurs classificatoires. Les exigences du colonisateur leur ont paru extrêmement immorales et les ont scandalisés. Au-dessous de cette sphère, dans la hiérarchie des valeurs, on trouvait la sphère des marchandises de prix échangées dans le cadre du commerce au loin d'étoffes, d'ivoire, de sel, de plaques de fer, de tringles de laiton. Cette sphère était pour une part monétarisée, dans la mesure où les tringles étaient échangeables contre tous les autres biens qui circulaient à l'intérieur de ses limites. Enfin, au bas de l'échelle des valeurs, on trouvait la sphère des biens de subsistance échangés les uns contre les autres sur les places de marché dans le cadre du commerce local et régional.

Les Tiv pratiquaient deux sortes de transactions : d'une sphère à l'autre et à l'intérieur d'une même sphère. Bohannan les désigne respectivement par les termes de *conversion* et de *conveyance*. Les transactions d'une sphère à l'autre ne se faisaient qu'en cas de nécessité absolue ; elles étaient rares et moralement réprochées. En revanche, à l'intérieur d'une même sphère, la *conveyance* était de règle. Depuis les travaux de Bohannan, les économistes et les anthropologues ont constaté la fréquence de ce phénomène jusque dans l'actualité des sociétés développées. Par exemple, l'échange de faveurs politiques pour de l'argent est inacceptable dans l'Europe contemporaine, car ces deux « commodités » appartiennent à des sphères d'échange différentes, alors qu'il est considéré comme moral et recommandable là où les relations de clientélisme organisent les rapports politiques et où l'argent et le soutien politique s'inscrivent dans la même sphère

⁸⁴ J. MacGaffey, *op.cit.*, 1987, 1991.

⁸⁵ J. Guyer, *op. cit.*, 2004.

d'échange. Dans un cas comme dans l'autre, les sphères d'échange ne sont pas découpées de la même manière et les jugements de moralité spécifiques à chaque sphère diffèrent, dessinant ainsi les contours des « économies morales » qui doublent les transactions.

Si l'on abstrait les principes qui président à ce genre de phénomène, on relève les mécanismes suivants : des découpages entre réseaux sociaux, géographiques, et d'échange ; la spécialisation et l'inconvertibilité des monnaies ; des jugements de moralité qui s'attachent à la nature des transactions et à leur hiérarchisation ; des échelles de valeur ordinales plutôt que cardinales ; un consensus sur le fait que la plupart des transactions, prises une à une, ne sont pas équivalentes, mais que des équivalences se réalisent par l'enchaînement des transactions dans la durée, ou par rapport à des échelles de valeur distinctes pour les différents partenaires de la transaction. Les recherches historiques menées par Guyer⁸⁶ sur les trois derniers siècles et jusque dans l'actualité l'ont convaincue que la mise en œuvre de ces mécanismes autorisent les opérateurs de l'Afrique atlantique à pratiquer une « tradition de l'invention » qui puise dans ces répertoires connus et éprouvés.

Les gains, dit-elle, se font aux multiples points de contact entre réseaux géographiques et sociaux, sphères d'échange différentes, échelles de valeur et monnaies. Les monnaies, leur multiplicité, leur degré de convertibilité, les sphères d'échange dans lesquelles elles ont cours revêtent une importance particulière. Jane Guyer⁸⁷ leur a consacré un ouvrage collectif.

A titre d'illustration de ces gains à la marge, on peut citer la description ethnographique d'une vente d'essence à la pompe en période de pénurie au Nigeria en 1997. Dans son ouvrage de 2004⁸⁸, Guyer raconte comment la gérante de la station organisa la vente du contenu d'un camion citerne qu'elle avait pu se procurer en faisant jouer ses réseaux. Le prix se stabilisa aux environs de trois fois le prix officiel. La gérante organisa les files d'attente, accorda publiquement un pourcentage des ventes aux deux jeunes militaires en armes censés assurer la sécurité, fournit ses clients personnels séparément des autres, à un prix moindre et en privé, et compta publiquement les billets de banque de chaque transaction opérée avec des personnes qui s'étaient alignées dans la file d'attente. Son art aboutit à une distribution à peu près ordonnée, au terme de laquelle chacun estima que sa demande avait été satisfaite en fonction de son statut et à un prix acceptable. Le prix pratiqué n'était pas le prix légal. Mais la présence de militaires en armes ainsi que la visite de policiers en uniforme et d'une autorité locale attestèrent son caractère « licite ». C'est donc à la

⁸⁶ J. Guyer, « La tradition de l'invention en Afrique équatoriale », *Politique africaine*, n° 79, octobre 2000, pp. 101-139.

⁸⁷ J. Guyer, *op. cit.*, 1994.

⁸⁸ J. Guyer, *op. cit.*, 2004, pp. 107-114.

marge ou à la limite des différents réseaux, des différentes échelles de valeur, des différents statuts et de l'Etat que se firent les gains de cette transaction.

Cette dernière remarque nous introduit directement à la question de la désobéissance fiscale, et plus largement « économique » qui, à en croire l'anthropologue Janet Roitman⁸⁹, est au cœur du fonctionnement de l'Etat postcolonial en Afrique. L'étude porte sur le Cameroun septentrional, un espace grand ouvert à la contrebande avec les pays limitrophes, en particulier le Nigeria, à des trafics divers (biens de consommation courante, mais aussi armes, drogues, ivoire), et exposé à la violence des conflits armés et des bandits « coupeurs de routes ».

L'Etat camerounais, par la voix du président Paul Biya, condamne en bloc ces pratiques qualifiées d'« incivismisme fiscal », accusant ainsi les opérateurs du Nord-Cameroun de saper les bases de l'Etat et de l'économie de la nation et d'être de mauvais citoyens. L'ethnographie mobilisée par Roitman sur l'ensemble de ces pratiques vise au contraire à montrer qu'elles sont productives, qu'elles dégagent de la valeur, et que, si elles signalent une défaillance (ou une complicité) de l'Etat dans certains secteurs qui relèvent de ses attributions, elles ne signifient en aucun cas sa faillite, au contraire. Tous les acteurs, en effet, prennent l'Etat, ses compétences et ses frontières comme cadre normal de leurs activités. En revanche, étant donné les déficiences d'un l'Etat qui se révèle incapable d'assurer l'approvisionnement de la population à des coûts acceptables et de fournir des emplois à ses citoyens, les opérateurs estiment que leurs activités, bien que juridiquement illégales, sont pleinement *licites* d'un point de vue moral, y compris dans les pratiques de partage des bénéfices avec la police et les douaniers.

Une telle configuration ne peut être qualifiée d'« anti-marché », écrit Roitman⁹⁰, car il y a bien échange marchand, régulation, fixation des prix. C'est une forme de « libéralisme » qui préside à l'intégration régionale, quand bien même elle serait conflictuelle. De plus, elle ne prouve en rien que les opérateurs soient hors citoyenneté. En vertu des jugements moraux qu'ils portent sur leurs activités et celles de l'Etat, ils considèrent que leurs activités font d'eux des citoyens à part entière :

« Peu concernés par la “vérité” des principes informant leur pratique, les contrebandiers, guerriers de la route, et douaniers-combattants sont au contraire très intéressés par leurs propres raisonnements, et par la manière dont ils se construisent dans certaines situations de pouvoir et en dehors de celles-ci, qui impliquent un ensemble de formes de raisonnement. De la sorte, ils décrivent leurs relations à différentes

⁸⁹ J. Roitman, *Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

⁹⁰ J. Roitman, *op. cit.*, p. 205. La citation qui suit est tirée de la page 191 (trad. J.-P. Warnier).

vérités (sur la manière dont le pouvoir est exercé à leur endroit, sur les manières dont on peut se procurer les richesses, sur la violence, sur la dette, et sur l'illégalité). Ils font des commentaires sur leur raisonnement ou sur leur rapport à ces vérités, et en particulier sur les différentes manières dont ils questionnent et vivent ces vérités. L'éthique de l'illégalité problématise certaines expériences vécues et certains concepts spécifiques, tels que la richesse, le travail, l'accumulation et la régulation économique, qui sont à la fois instables et d'importance critique dans cette expérience. »

C'est dire que les activités de ces opérateurs d'un genre particulier s'inscrivent paradoxalement dans ce que Thompson⁹¹ appelait une « économie morale ». Leur cas n'a rien d'exceptionnel. Nous avons vu, à propos de l'économie du don et du contre-don, des sphères d'échange, du rapport entre biens inaliénables et « commodités », que la plupart des activités économiques, quelles qu'en soient les formes, possèdent une doublure sous forme d'une économie morale qui mérite analyse.

L'économie morale. Avatars d'un concept

Il semblerait, à en croire Thompson⁹², que l'expression d'économie morale soit apparue dans les années 1830. On la trouve en tout cas en 1837 sous la plume du chartiste Bronterre O'Brien lorsqu'il invective les économistes qui sacrifient tout à la loi du marché. Ils tiennent l'économie morale aussi loin que possible hors de leur vue, dit-il. Marx reprendra l'expression à son compte.

Dans les années 1970, on la vit réapparaître sous les plumes de Thompson et de James Scott⁹³, à qui elle fournit un concept explicatif des émeutes de la faim, des révoltes ouvrières et des insurrections paysannes dans des contextes divers : dans l'Europe du XVIII^e siècle, lors de l'essor du capitalisme industriel, et dans l'Inde victorienne. John Lonsdale et Bruce Berman la transposèrent en Afrique de l'Est, en particulier avec leur analyse historique des révoltes Mau Mau⁹⁴.

Ce que ces auteurs désignent par cette expression se réfère toujours à une situation d'inégalité sociale et de conflit. La richesse des uns et la relative pauvreté des autres sont susceptibles de faire l'objet d'un consensus si tous ont le sentiment que la répartition des richesses respecte les droits reconnus des uns et des autres, les obligations mutuelles, la considération due aux personnes, la sécurité, les moyens d'accès à la subsistance, etc.

⁹¹ E. P. Thompson, *Customs in Common*, Harmondsworth, Penguin Books, 1993.

⁹² Voir E. P. Thompson, *op. cit.*, p. 337.

⁹³ E.P. Thompson, *op. cit.*, et J. Scott, *The Moral Economy of the Peasant : Rebellion and Subsistence in South East Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976, et *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.

⁹⁴ B. Berman et J. Lonsdale, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Londres, James Currey, 1992.

Dans des circonstances où ces droits et les termes du consensus sont grossièrement violés, comme lorsque l'économie marchande puis le capitalisme manufacturier furent imposés par la force en Angleterre et en Ecosse, ou lors des famines catastrophiques que connut l'Inde victorienne, les conflits sociaux débordent largement les questions de pure économie. Ils revêtent une dimension morale. Ils suscitent indignation, scandale et fureur, qui tiennent au fait que le respect des personnes et les droits ordinairement reconnus sont ouvertement bafoués. Aucun des historiens cités plus haut n'a la naïveté de penser qu'une situation de consensus sur des règles de répartition de la richesse puisse se passer d'une certaine dose de coercition, de justification idéologique, de rapport de force et des modes mineurs de la contestation – absentéisme, perruque, sous-déclaration des revenus réels, etc. Cela dit, le consensus peut recueillir un soutien assez large, comme lors du compromis capital/travail des Trente Glorieuses appuyé sur des syndicats forts et respectés. Il est également susceptible d'être remis brutalement en cause et de déclencher des réactions tout aussi brutales, comme lors de la révolte Mau Mau ou lors des émeutes de la faim, devant l'incapacité des plus fortunés, qui sont aussi les cadres de l'Etat, à remplir leurs obligations.

Toute société élabore donc une économie morale qui définit les normes acceptables des inégalités de richesse et de statut et des obligations mutuelles des différentes classes ou catégories qui, si elles en viennent à être bafouées, brisent les fondements de la société et peuvent fomenter émeutes, révoltes, insurrections et guerres civiles. Cette économie morale est présente dans toute société, quel que soit son mode d'organisation politique. Elle n'est pas réservée à la démocratie représentative telle que l'Occident contemporain souhaite l'imposer au reste du monde. Un royaume africain du XX^e ou du XXI^e siècle, tout comme l'Empire romain, a ses normes de répartition des bénéfices et des obligations mutuelles entre sujets de conditions différentes.

C'est bien au nom de l'économie morale que la « désobéissance fiscale » étudiée par Janet Roitman peut être considérée comme « licite » bien qu'illégale, et que les recommandations du « consensus de Washington » font l'objet d'une montée des critiques et des refus dont les termes rappellent singulièrement les invectives du chartiste O'Brien en 1837. On rejoint ici les considérations sur la prédation évoquées plus haut. Dans les années 1960, une échelle des salaires de 1 à 10 paraissait conforme à l'économie morale en régime keynésien. En 2008, une échelle des salaires de 1 à 450 semble normale aux tenants du libéralisme. Elle commence à être critiquée non seulement parce qu'elle est contre-productive au regard de l'économie « réelle », mais parce qu'elle est solidaire de prescriptions libérales qui nient toute obligation réciproque entre les super riches et les citoyens vivant au-dessous du seuil de pauvreté. A la faveur de la crise financière et

des révélations sur l'irresponsabilité et les appétits sans limites de ceux qui ont accru les risques structurels inhérents au libéralisme, des sujets de plus en plus nombreux s'éveillent au débat sur l'économie morale, qui s'annonce durable et potentiellement insurrectionnel si la situation s'aggrave. Dans toutes ces situations de contestation, le retour à une économie morale stabilisée est susceptible de se faire par un retour conservateur au *statu quo ante*, ou par des innovations qui tiennent compte des changements historiques.

Ce sont donc les termes de l'économie morale qui, à une époque donnée et pour une société donnée, posent la limite entre une prédation acceptable et le pillage. Cette remarque nous ramène à ce que j'ai écrit plus haut de la prédation. Elle pose également la question des limites sociétales de l'économie morale. La réduction en esclavage des « païens » extérieurs à la communauté des croyants était une prédation acceptable aux yeux des djihadistes d'Ousmane dan Fodio à partir de 1806. Les pogroms accompagnés de spoliations massives se firent aux dépens des Juifs d'Europe dès lors qu'ils furent perçus comme inclus dans la chrétienté sans en faire partie. Dans les deux cas, la limite assignée à la société considérée déterminait les limites de compétence de l'économie morale et les qualifications de la prédation.

Cette remarque appelle un commentaire relatif à l'inaliénabilité : en effet, pour tous les auteurs que j'ai cités, l'économie morale concerne essentiellement les règles de répartition inégalitaires des richesses disponibles. Sa compétence ne semble s'appliquer qu'aux seules « commodités ». A la suite d'Igor Kopytoff et d'Annette Weiner, je pense qu'il faut étendre le domaine de compétence de l'économie morale à la définition de la frontière entre ce qui est aliénable et ce qui ne l'est pas. Igor Kopytoff⁹⁵, on l'a vu, observe que pour qu'une chose puisse être considérée comme une marchandise, il ne suffit pas qu'elle soit matériellement produite, il faut aussi qu'elle soit « culturellement » définie comme un bien aliénable. La ligne de démarcation entre l'aliénable et l'inaliénable relève de l'économie morale. Reprenons un exemple déjà cité : les amish de Pennsylvanie interdisent la transfusion sanguine ; la France encourage le *don* de sang et insiste sur sa *gratuité* ; aux Etats-Unis, le sang est un liquide qui se *vend* tant de dollars du millilitre.

La Révolution française a posé les questions de l'inaliénabilité de manière radicale. Avant la Révolution, il était impensable de toucher au corps du roi, aux sépultures royales de Saint-Denis ou aux biens de l'Eglise. La Convention ordonna l'exhumation des dépouilles royales et leur dépôt en fosse commune⁹⁶. Le patrimoine de l'Eglise fut confisqué et marchandisé au bénéfice du Trésor public. L'abbé Grégoire, Jean-Baptiste Mathieu et plusieurs autres Conventionnels s'insurgèrent

⁹⁵ I. Kopytoff, *op. cit.*, 1986, 2006.

⁹⁶ Voir le compte-rendu qu'en donne A. Boureau, *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français, xv^e-xviii^e siècle*, Paris, Les Editions de Paris, 1988.

contre la marchandisation de ces biens qui, s'ils étaient liés à la religion catholique, n'en étaient pas moins les témoins du patrimoine inaliénable de la nation⁹⁷.

Les débats de la Convention sont à l'origine de la notion moderne de patrimoine national inaliénable, qui n'a cessé de s'étendre au patrimoine culturel et artistique, au vivant (contre la prise de brevet et la marchandisation du vivant), au patrimoine naturel et culturel de l'humanité. La notion d'économie morale ne concerne donc pas seulement les règles de répartition inégalitaires des « commodités ». Elle touche également à la frontière conflictuelle et contestée entre ce que l'on peut engager dans la circulation et ce sur quoi l'on ne peut rien céder et qui justifie que l'on s'insurge, comme lorsque l'économie morale est radicalement mise en cause. L'économie morale s'inscrit donc à l'intérieur de ce que telle catégorie ou tel individu considère comme un héritage inaliénable.

Conclusion : des « politiques » décentralisées ?

Les trois chapitres de ce livre développent la thèse que la valeur n'est pas une propriété intrinsèque des choses et des personnes. Cette thèse s'appuie sur les travaux d'historiens, d'anthropologues et d'économistes qui soutiennent un raisonnement que l'on peut condenser en quelques propositions essentielles : la valeur émerge dans l'échange, lorsque plusieurs désirs se manifestent autour d'une marchandise que son ayant droit est prêt à sacrifier en échange d'un autre sacrifice.

La valeur, étant fonction des désirs en présence, est variable et négociable, mais elle ne possède pas que des référents subjectifs. Elle n'est pas intrinsèque à la chose, mais construite au point de rencontre de trois facteurs : les qualités de la chose, y compris son utilité, sa construction en objet désirable par des centres de dominance dans leur interaction avec les initiatives de leurs périphéries, et enfin par la conscience qu'ont les consommateurs de leur propre position hiérarchique.

Les marchandise (ou « commodités ») sont des biens aliénables, engagés dans différents modes de circulation : don, contre-don, réciprocité, redistribution par un centre, troc, échange paysan, échange marchand au moyen de signes monétaires. Historiquement, l'échange marchand a pris le pas sur les autres formes de circulation des « commodités ». Le marché n'est pas l'aboutissement naturel d'une évolution qui s'est faite d'elle-même. C'est une construction qui a été imposée par les centres de dominance en usant de la force.

⁹⁷ Ministère de la Culture, *Patrimoine, Etat et culture*, Paris, La Documentation française, 1992, pp. 16-17.

L'histoire des sphères d'interaction et des pôles d'accumulation des richesses commence en Mésopotamie il y a cinq mille ans. Elle s'est centrée pendant deux millénaires sur l'océan Indien. Elle a connu quatre phases d'expansion et de retrait. Ce pôle d'accumulation n'est passé aux rives de l'Atlantique nord qu'à la fin du XIX^e siècle. Ces avatars historiques de la centralité mettent en forme les *déplacements* géographiques et sociaux de la richesse comme valeur accumulée à partir des échanges.

De multiples mécanismes contribuent au déplacement de la valeur au sein des diverses sphères d'interaction, à savoir les situations de monopole, les capacités organisationnelles, l'intensification du travail, la prédation, les imaginaires, la valorisation de certains biens par les élites.

La construction de la valeur des « commodités » dans l'échange, la rencontre des désirs, les dynamiques conjuguées des centres et des périphéries sont le résultat d'actions qui relèvent de diverses sortes de pouvoirs et qui permettent le déploiement de « politiques de la valeur ». Ces politiques sont asymétriques, comme le pouvoir. Elles contribuent à des déplacements de valeur également asymétriques et à une accumulation par des centres géopolitiques et par leurs élites.

Les inégalités de distribution des richesses et de circulation de la valeur sont l'objet de luttes, de contestations, de révoltes ou de consensus en fonction d'*économies morales* qui condensent, pour une société donnée et à une époque donnée, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas au regard de l'inégal accès aux ressources, du respect dû aux personnes, des prérogatives reconnues à chaque catégorie sociale, des obligations réciproques des citoyens. Ces économies morales font l'objet de contestations et de négociations permanentes.

Il s'en faut de beaucoup que tous les biens et services soient des « commodités » : toutes les sociétés historiquement attestées établissent une distinction entre des biens *inaliénables* et des biens *aliénables*. Les premiers sont objet de transmission d'une génération à l'autre, au long de l'axe vertical de la filiation ou du passage de témoin d'une génération à l'autre. Ces biens sont identificateurs ; ils incluent des idéaux et des héritages matériels et spirituels. Les seconds sont engagés dans la circulation et les échanges selon les modalités énumérées ci-dessus. Ils se déploient au long d'un axe horizontal qui oriente également les relations d'alliance matrimoniales. L'économie morale concerne ces deux catégories de biens. Le clivage entre biens aliénables et biens inaliénables est plus structurant des rapports économiques et sociaux que ne l'est celui qui sépare et distingue l'économie du don d'une part, et l'échange marchand d'autre part, qui, tous deux, se déploient dans l'espace de l'aliénabilité et de la rencontre compétitive des désirs.

Il me reste à évoquer un dernier débat : on a vu que l'une des objections faites à l'expression de l'histoire mondiale en termes de « système-monde » visait la valorisation induite de l'initiative des

centres face à des périphéries perçues comme passives. C'est une des raisons pour lesquelles l'expression de « sphère d'interaction » est sans doute préférable à celle de « système-monde ». Mais, au-delà de cette rectification de vocabulaire, il existe au moins deux correctifs : la notion d'économie morale désigne la négociation tendue entre les centralités et les périphéries de réseaux qui se reconnaissent des intérêts communs, sinon une appartenance commune. L'autre correctif vient des analyses qui, de Gramsci à Foucault, portent sur la distribution du pouvoir.

Gramsci s'interroge sur les conditions d'émergence d'une hégémonie, c'est-à-dire d'alliances, de transactions et de compromis qui seuls permettent à une organisation inégalitaire de durer en limitant l'usage de la violence et en évitant son explosion. La prédation violente échappe à ce cas de figure. Quant à Foucault, les modalités du pouvoir qu'il analyse ne sont pas immédiatement assimilables à la centralité du pouvoir d'Etat. Il s'agit de ce qu'il appelle des gouvernementalités, qui configurent les subjectivités en agissant précisément à l'endroit où les sujets se prennent eux-mêmes pour objets de leurs propres actions. Ces gouvernementalités s'accompagnent d'un assujettissement et d'identifications spécifiques. Elles mobilisent des technologies du pouvoir et des dispositifs dans lesquels la matérialité des choses et des corps joue un grand rôle et où l'on retrouve facilement la « vie sociale des choses » chère à Appadurai⁹⁸.

Economie morale, hégémonie, gouvernementalités : trois correctifs qui permettent de comprendre que les centres n'ont pas le monopole des politiques de la valeur. Dans l'émergence et les déplacements de la valeur, tous les partenaires ont partie liée, et les analyses anthropologiques des périphéries révèlent sans difficulté l'immanence et la décentralisation des politiques de la valeur⁹⁹.

BIBLIOGRAPHIE

AGLIETTA, M., et A. ORLEAN, *La Violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.

AGLIETTA, M., et A. ORLEAN (dir.), *La Monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

AGLIETTA, M., et L. BERREBI, *Désordres dans le capitalisme mondial*, Paris, Odile Jacob, 2007.

AMIN, S., *La Déconnection, pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1986.

APPADURAI, A., « Introduction : commodities and the politics of value », in A. Appadurai (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, CUP, 1986, pp. 2-64.

⁹⁸ Voir A. Appadurai, *op. cit.*, 1986 ; et J.-F. Bayart et J.-P. Warnier (dir.), *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, Paris, CERI-Karthala, coll. « Recherches internationales », 2004.

⁹⁹ J'ai développé ce thème dans J.-P. Warnier, *Echanges, développements et hiérarchies dans le Bamenda précolonial – Cameroun*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, 1985.

- BAROIN, C., « Echange et valeur dans une économie non monétaire : les X. du Tchad », Communication au séminaire « Politiques de la valeur », 2007, inédit.
- BAYART, J.-F., « L'invention paradoxale de la modernité économique », in J.-F. Bayart (dir.), *La Réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala, 1994, pp. 9-43 ; *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.
- BAYART, J.-F., et J.-P. WARNIER (dir.), *Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses*, Paris, CERI-Karthala, 2004, coll. « Recherches internationales ».
- BEAUJAR, P. « The Indian Ocean in Eurasian and African world-systems before the sixteenth century », *Journal of World History*, 16 (4), 2005, pp. 411-465 ; « Valeur d'échange et processus de domination dans les systèmes-mondes anciens. L'exemple de l'Afrique de l'Est jusqu'au XVI^e siècle », à paraître dans *Annales ESC*.
- BERMAN, B., et J. LONSDALE, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Londres, James Currey, 1992.
- BERTHOUD, G., « La nébuleuse du don. Essai de clarification », *Bulletin du MAUSS*, 9 (1984), pp. 139-142.
- BOUREAU, A., *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Les Editions de Paris, 1988.
- BRAUDEL, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, 3 vol., Paris, Armand Colin, 1973 ; *La Dynamique du capitalisme*, Paris, Artaud, 1985.
- BRIQUET, J.-L., et G. FAVAREL-GARRIGUES (dir.), *Milieus criminels et pouvoir politique*, Paris, CERI-Karthala, 2008, coll. « Recherches internationales ».
- CAILLE, A. « Nature du don archaïque », *Revue du MAUSS*, 1991 (12), pp. 51-71 ; *Dé-penser l'économique*, Paris, La Découverte, 2005 ; « Le don entre science sociale et psychanalyse », *Revue du MAUSS semestrielle*, 2006 (27), pp. 57-78 ; *Anthropologie du don : le tiers paradigme*, Paris, La Découverte, Poche, 2007.
- CHANIAL, P. (dir.), *La Société vue du don. Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, Paris, La Découverte, 2008.
- CHAVAGNEUX, C., et R. Palan, *Les Paradis fiscaux*, Paris, La Découverte, 2008.
- DUMONT, L., *Introduction à deux théories d'anthropologie sociale : groupes de filiation et alliance de mariage*, La Haye, Paris, Mouton, 1971.
- EMMANUEL, A., *L'Echange inégal*, Paris, Maspero, 1972.
- FRANK, A. G., *Le Développement du sous-développement*, Paris, Maspero, 1970.

- GANDOULOU, J.-D., *Entre Paris et Bacongo*, Paris, Centre Georges-Pompidou et Centre de création industrielle, 1984 ; *Au cœur de la Sape*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; *Dandies de Bacongo. Le Culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- GODBOUT, J., *Le Don, la dette et l'identité. Homo donator vs Homo oeconomicus*, Paris, La Découverte/MAUSS, 2000 ; *L'Esprit du don*, Paris, La Découverte, Poche, 2007 [1992] ; *Ce qui circule entre nous. Donner, recevoir, rendre*, Paris, Seuil, 2007.
- GODELIER M., *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspero, 1973 ; *L'Enigme du don*, Paris, Fayard, 1996 ; *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007.
- GUILAINE, J., et J. ZAMMIT, *Le Sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, Seuil, 2001.
- GUYER, J., « Feeding Yaoundé, capital of Cameroon », in J. Guyer (ed.) *Feeding African Cities. Studies in Regional Social History*, Londres, Manchester University Press for IAI, 1987, pp. 112-151 ; « La tradition de l'invention en Afrique équatoriale », *Politique africaine*, n° 79, octobre 2000, pp. 101-139 ; *Marginal Gains. Monetary Transactions in Atlantic Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 2004.
- GUYER, J. (ed.), *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Portsmouth, Heinemann, 1994.
- HART, K., « Informal income opportunities and urban employment in Ghana », *Journal of Modern African Studies*, 11 (1), 1973, pp. 61-89.
- HIBOU, B., *L'Afrique est-elle protectionniste? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Karthala, 1996.
- HIBOU, B. (dir.), *La Privatisation des Etats*, Paris, CERI-Karthala, 1999, coll. « Recherches internationales ».
- HILL, P., *Development Economics on Trial : the Anthropological Case for the Prosecution*, Cambridge, CUP, 1986.
- KOPYTOFF, I., « The cultural biography of things : commoditization as process », in A. Appadurai (ed.), *The Social Life of Things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge, CUP, 1986, pp. 64-94. Traduit par J.-P. Warnier : « La biographie culturelle des choses : la marchandisation comme processus », *Journal des africanistes*, 76 (1), 2006, pp. 217-248.
- LANTZ, P., « Un changement de paradigme en anthropologie ? Annette Weiner », *Bulletin du MAUSS*, 1983 (8), pp. 61-78.
- LEVI-STRAUSS, C., *Les Structures élémentaires de la parenté*, Paris, La Haye, Mouton, 1947.

- LINDHOM, C., *Culture and Authenticity*, Malden, Oxford, Blackwell, 2008.
- MACGAFFEY, J., *Entrepreneurs and Parasites. The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaire*, Cambridge, CUP, 1987.
- MACGAFFEY, J. (ed.), *The Real Economy of Zaire. The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Londres, James Currey, 1991.
- MARX, K., *Le Capital, Œuvres, Economie I*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965.
- MATTEI, U., et NADER, L., *Plunder. When the Rule of Law is Illegal*, Malden, Oxford, Blackwell, 2008.
- MAUSS, M., « Essai sur le don », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, pp. 143-279, [1924].
- MILLER, J., *Ways of Death. Merchant Capitalism and Angolan Slave Trade, 1730-1830*, University of Winconsin Press, 1988.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Patrimoine, Etat et culture*, Paris, La Documentation française, 1992.
- MISSER, F., et O. VALLÉE, *Les Gemmocraties. L'économie politique du diamant africain*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997.
- MORGAN, L.-H., *Ancient Society, or Researches in the Lines of Human Progress from Savagery through Barbarism to Civilisation*, New York, Holt, 1877.
- MORIN, E., *Science et conscience*, Paris, Fayard, 1990.
- MURDOCK, G. P., *Social Structure*, New York, The Free Press, 1949.
- NGOUMOU, T., « Le ventre de Yaoundé : banane plantain et approvisionnement urbain. Du petit producteur à l'assiette du consommateur », thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris-Descartes, 2007.
- ORLOVE, B., *The Allure of the Foreign. Imported Goods in Postcolonial Latin America*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.
- POLANYI, K., *The Great Transformation*, New York, Farrar, 1944.
- RADCLIFFE-BROWN, A. R., et D. FORDE (eds), *African Systems of Kinship and Marriage*, Londres, Oxford University Press, 1950.
- REY, P.-P., *Les Alliances de classes. « Sur l'articulation des modes de production », suivi de « Matérialisme historique et luttes de classes »*, Paris, Maspéro, 1976.
- ROCHE, D., *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.
- ROITMAN, J., *Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

- SAPIR, J., *Le Nouveau XXI^e Siècle*, Paris, Seuil, 2008.
- SCOTT, J., *The Moral Economy of the Peasant : Rebellion and Subsistence in South-East Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976 ; *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.
- SHERRIFF, A., *Slaves, Spices, and Ivory in Zanzibar. Integration of an East African Commercial Empire into the World Economy, 1770-1873*, Londres, James Currey, Portsmouth, Heinemann, 1987.
- SIMMEL, G., *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987 [1^{re} édition en allemand 1900].
- STRATHERN, M., *The Gender of the Gift*, Berkeley, Londres, University of California Press, 1988.
- THÉRET, B., « Avoir ou être. Dilemme de l'interaction entre l'Etat et l'économique ? Esquisse d'une conception topologique et régulationniste de l'interdépendance entre le rapport salarial et l'Etat-providence », communication à *The Conference of the European Association for Evolutionary Political Economy*, inédit, 1992 ; « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in M. Aglietta et A. Orléan (dir.), *La Monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, pp. 253-288.
- THERET, B. (dir.), *La Monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Editions de l'EHESS, 2007, 2 vol., I. *Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui*, et II. *Crises monétaires en Russie et en Allemagne au XX^e siècle*.
- THOMPSON, E. P., *The Making of the English Working Class*, Londres, Penguin, 1970.
- TRAUTMAN, T. R., *Lewis Henri Morgan and the Invention of Kinship*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 1987.
- VAN OPPEN, A., « Terms of trade, and terms of trust. The history and contexts of precolonial market production around the Upper Zambezi and Kusai », *Studien zur Afrikanischen Gershichte*, 1993.
- VEBLEN, T., *The Theory of the Leisure Class*, Londres, Allen & Unwin, 1925 [1899].
- WALLERSTEIN, I., *The Modern World System*, San Diego, New York, Academic Press, 1974.
- WARNIER, J.-P., *Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial – Cameroun*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag Wiesbaden, 1985 ; *The Pot-King. The Body and Technologies of Power*, Leiden, Boston, Brill, 2007 ; *Le Roi-Pot. Corps, culture matérielle et technologies du pouvoir*, Paris, CERI-Karthala, à paraître en 2009, coll. « Recherches internationales ».
- WARNIER, J.-P. (dir.), *Le Paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*, Paris, L'Harmattan, 1994.

WARNIER, J.-P., et C. ROSSELIN (dir.), *Authentifier la marchandise. Anthropologie critique de la quête d'authenticité*, Paris, L'Harmattan, 1996.

WEINER, A., *Women of Value, Men of Renown : New Perspectives on Trobriand Exchange*, Austin, University of Texas Press, 1976 ; « The reproductive model in Trobriand society », *Bulletin du MAUSS*, 1982 (2), pp. 7-19 ; « Reproduction : a replacement for reciprocity », *Bulletin du MAUSS*, 1982 (3), pp. 27-40 ; « Du sexe des anthropologues et de la reproduction chez les informateurs », *Bulletin du MAUSS*, 1984 (10), pp. 23-52 ; « La richesse inaliénable », *Bulletin du MAUSS*, 1988 (2), pp. 126-160 ; *Inalienable Possessions. The Paradox of Keeping-while-giving*, Berkeley, University of California Press, 1992.

WILES, P., « The second economy. Its definitional problems », in S. Alessandrini et B. Dallago (eds), *The Unofficial Economy*, Aldershot, Gower, 1987, pp. 21-33.